



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.20
3 octobre 1985

FRANCAIS

QUARANTIEME SESSION

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA VINGTIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York
le jeudi 3 octobre 1985, à 10 heures

Président : M. de PINIÉS (Espagne)
Puis : M. ALI IMAYA (Yémen démocratique)
(Vice-Président)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Sipaseuth (République démocratique populaire lao)
M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)
M. Velayati (République islamique d'Iran)
M. Paz Barnica (Honduras)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 25.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. SIPASEUTH (République démocratique populaire lao) (parle en laotien; texte français fourni par la délégation) : Avant de commencer son intervention, la délégation de la République démocratique populaire lao voudrait exprimer à la délégation du Mexique ses condoléances les plus attristées pour les cruelles pertes humaines et matérielles causées à son pays par le récent tremblement de terre.

Monsieur le Président, qu'il me soit permis, tout d'abord, au nom de la délégation de la République démocratique populaire lao, de vous exprimer mes chaleureuses félicitations pour votre élection unanime à la présidence de cette quarantième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que, sous votre sage direction et grâce à votre longue expérience de la diplomatie, les travaux de cette session aboutiront à des résultats satisfaisants.

Je voudrais également exprimer ma sincère reconnaissance à l'ambassadeur Paul Lusaka, pour la façon remarquable dont il a dirigé les travaux de la précédente session.

Mes chaleureuses félicitations et salutations s'adressent aussi à S. Exc. M. Javier Pérez de Cuéllar, notre éminent Secrétaire général, pour ses efforts inlassables et constructifs en faveur du maintien et du renforcement de la paix, de la sécurité et de la coopération internationales.

Cette année, la quarantième session de l'Assemblée générale a lieu au moment où la communauté internationale célèbre plusieurs événements historiques importants.

Au mois de mai dernier, l'humanité progressiste a solennellement commémoré le quarantième anniversaire de la grande victoire sur les forces du fascisme et du militarisme qui, en déclenchant la seconde guerre mondiale - laquelle avait coûté la vie à 50 millions de personnes que nul ne pourra oublier -, avaient rêvé de dominer le monde et d'asservir les peuples. Aussi, en tant que facteur décisif de la restauration de l'indépendance et de la souveraineté de plusieurs pays d'Europe et d'Asie, sauvant de ce fait des millions de personnes de la barbarie fasciste, cette victoire est-elle entrée dans l'histoire comme une page glorieuse du triomphe des grands idéaux de paix et de justice. Ce sont précisément ces idéaux qui furent à l'origine de l'établissement de l'Organisation des Nations Unies, dont la tâche primordiale est le maintien de la paix et de la sécurité internationales et dont nous allons célébrer également le quarantième anniversaire dans le courant de ce mois.

M. Sipaseuth (Rép. dém. pop. lao)

Ces deux anniversaires, qui coïncident, ne sauraient, en effet, être dissociés l'un de l'autre. Car, profondément marqués par la tragédie et les durs enseignements de la seconde guerre mondiale, les pères fondateurs de l'ONU, particulièrement l'URSS, soulignèrent, dès les premiers mots de la Charte, la nécessité de "préserver les générations futures du fléau de la guerre" et, à cette fin, invitèrent les peuples ayant des régimes politiques et sociaux différents "à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage". Ce dernier concept est devenu un principe nouveau régissant les rapports internationaux : la coexistence pacifique.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, plus de 100 pays, alors sous domination étrangère, ont recouvré leur droit à l'autodétermination et sont devenus indépendants et membres à part entière de l'ONU et du mouvement des pays non alignés.

Ces événements importants de la vie politique internationale répondent aux principes et objectifs de la Charte. Au cours de ces dernières décennies, sur l'initiative des pays socialistes et du Mouvement des pays non alignés, l'ONU a adopté plusieurs importantes résolutions et contribué plusieurs fois à arrêter les conflits locaux et à résoudre les différends qui constituaient une menace pour la paix et la sécurité internationales; de même, elle a aussi contribué à freiner la course aux armements. En outre, elle a établi des bases juridiques en faveur des mouvements de lutte pour la paix, l'indépendance nationale, la démocratie et le progrès social, en particulier la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, adoptée en 1960 sur l'initiative de l'URSS, qui est le symbole de l'élimination du colonialisme et dont nous allons célébrer bientôt le vingt-cinquième anniversaire.

Mais malheureusement, jusqu'à ce jour, cette déclaration n'a pas été pleinement appliquée, car le colonialisme, le racisme et l'apartheid continuent de sévir dans certaines régions du monde. Aussi est-il impératif que tous les Membres de l'ONU agissent de concert afin d'éliminer définitivement ces fléaux.

L'ONU, qui regroupe 159 pays Membres, est représentative de la communauté internationale; elle doit être un centre où s'harmonisent les efforts des nations, surtout dans le domaine de la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales. C'est dans cet esprit que nous souhaitons que chaque Membre de l'Organisation y apporte sa volonté politique pour que l'application de la Charte soit plus efficace.

M. Sipaseuth (Rép. dém. pop. lao)

Cependant, ce qui est préoccupant, c'est qu'au moment où l'ONU se prépare à célébrer son quarantième anniversaire et à proclamer officiellement que 1986 sera l'Année internationale de la paix, les milieux bellicistes de l'impérialisme se sont employés à aggraver la situation internationale déjà tendue, en essayant de rompre l'équilibre militaro-stratégique par une nouvelle escalade de la course aux armements. Ainsi, ils poursuivent l'implantation des missiles nucléaires de portée intermédiaire dans plusieurs pays de l'Europe occidentale et la fabrication de nouvelles générations d'armes nucléaires. Plus encore, ils ont projeté, par leur programme de "guerre des étoiles", de déployer les armes antimissiles et antisatellites dans l'espace extra-atmosphérique.

Il va sans dire que cette nouvelle escalade de la course aux armements accroît davantage le danger de guerre nucléaire et constitue un grand sujet d'inquiétude pour la communauté internationale.

De nos jours, pour défendre leurs prétendus "intérêts vitaux", les impérialistes se sont livrés à des actes de provocation, de menace et d'ingérence dans les affaires intérieures de plusieurs Etats - qui, en somme, sont des actes de terrorisme d'Etat - créant ainsi des foyers de tension dans différentes régions du monde.

En Amérique centrale et dans les Caraïbes, on assiste à une intensification de la guerre non déclarée contre le Nicaragua, à l'ingérence dans les affaires intérieures du peuple d'El Salvador et à la poursuite d'une politique hostile à l'égard de Cuba.

En Afrique australe, la situation ne cesse de s'aggraver du fait que le régime raciste de Pretoria, avec le soutien des impérialistes, intensifie la répression, les massacres et les arrestations de la population noire d'Afrique du Sud, prolonge son occupation illégale de la Namibie et se livre fréquemment à des actes d'agression contre les pays voisins, particulièrement l'Angola. Ces agissements constituent une violation flagrante de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ces pays, ainsi que des décisions et des résolutions de l'ONU et du mouvement des pays non alignés.

Au Moyen-Orient, le plan de domination et d'expansion des sionistes et des impérialistes s'est heurté à une forte opposition des forces nationalistes arabes qui ont forcé les agresseurs à se retirer du Liban. Mais les troupes d'occupation israéliennes, avec le soutien de certains pays impérialistes, ont intensifié leur

M. Sipaseuth (Rép. dém. pop. lao)

répression barbare contre la population civile libanaise et perpétré des massacres de Palestiniens dans les camps de réfugiés, ce qui constitue une violation grave des droits de l'homme et des résolutions de l'ONU et une menace pour la paix et la sécurité de la région.

Devant la situation internationale actuelle, tendue et complexe, les chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Argentine, de la Grèce, de l'Inde, du Mexique, de la Suède et de la Tanzanie, qui représentent les cinq continents, ont lancé, en janvier dernier un appel aux pays détenteurs d'armes nucléaires leur demandant d'adopter des mesures propres à enrayer et inverser la course aux armements nucléaires. Pour leur part, l'Union soviétique et les autres pays socialistes ont avancé des propositions visant à la cessation de la course aux armements tant sur la terre que dans l'espace, particulièrement l'interdiction des essais nucléaires, le gel des arsenaux nucléaires, la réduction et, enfin, l'élimination définitive et totale des armes nucléaires sur la terre, la proposition relative à la coopération internationale dans l'exploitation pacifique de l'espace dans des conditions garantissant sa non-militarisation, ainsi que celles tendant à rétablir la détente en Europe et dans d'autres régions du monde. Par ailleurs, l'Union soviétique s'est encore engagée unilatéralement à ne pas recourir la première à l'arme nucléaire, à ne pas déployer la première les armes antisatellites dans l'espace et a proclamé un moratoire sur les essais nucléaires à compter du 6 août 1985 jusqu'au 1er janvier 1986. Ces propositions ont reçu un large soutien des peuples épris de paix et de justice et de l'opinion publique internationale.

Pour sa part, la République démocratique populaire lao soutient fermement l'appel, les propositions constructives et réalistes et les engagements unilatéraux précités. C'est là une preuve de sincérité et du grand sens des responsabilités de ces pays envers l'humanité. Si toutes les puissance nucléaires s'engageaient dans le même sens que l'Union soviétique, le danger de guerre nucléaire diminuerait considérablement.

M. Sipaseuth (Rép. dém. pop. lao)

Pour l'instant, la communauté internationale attend beaucoup des négociations américano-soviétiques de Genève, reprises récemment, et de la prochaine réunion au sommet entre ces deux pays, dont le succès influencera bénéfiquement le climat des relations internationales.

La République démocratique populaire lao réaffirme sa solidarité et son soutien inébranlables au peuple du Nicaragua révolutionnaire et au gouvernement sandiniste dans leur vaillante lutte contre la subversion, la menace d'agression et le blocus économique de la part de l'impérialisme et de ses fantoches, pour la sauvegarde de leur indépendance nationale et de leurs acquis révolutionnaires. Elle soutient le processus de paix engagé par le Groupe de Contadora et lance un appel au Gouvernement des Etats-Unis pour qu'il reprenne les négociations de Manzanillo.

Nous soutenons fermement la juste lutte du peuple d'El Salvador contre l'oppression et l'exploitation, pour leurs libertés et leurs droits démocratiques véritables.

La République démocratique populaire lao réaffirme sa solidarité et son soutien indéfectibles au peuple cubain frère dans sa lutte résolue contre la menace d'agression et la subversion de l'impérialisme et exige que la base de Guantanamo soit restituée à Cuba.

De même, il est impératif que les troupes étrangères se retirent rapidement et inconditionnellement de la Grenade afin que le peuple grenadin puisse exercer librement son droit d'autodétermination.

Nous condamnons énergiquement la répression, la menace et les arrestations arbitraires à l'encontre de la population noire d'Afrique du Sud et nous soutenons fermement la lutte courageuse de ce peuple opprimé, sous la direction du Congrès national africain, contre l'apartheid, pour le recouvrement de leurs droits fondamentaux de l'homme au sein d'une société démocratique et non raciale.

Nous réaffirmons notre soutien indéfectible à la lutte héroïque du peuple namibien, sous la direction de la SWAPO, son représentant unique et légitime, pour son droit à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance nationale dans une Namibie unie. Nous dénonçons énergiquement la récente décision de Pretoria de mettre sur pied le prétendu "Gouvernement de transition", en violation de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, ainsi que le "couplage" de l'octroi de l'indépendance à la Namibie avec le retrait des forces internationalistes cubaines de l'Angola.

M. Sipaseuth (Rép. dém. pop. lao)

La République démocratique populaire lao réaffirme sa solidarité militante et son soutien inébranlable au peuple angolais dans sa vaillante lutte contre les actes d'agression et de sabotage du régime raciste de Pretoria pour défendre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays.

Nous soutenons fermement la lutte courageuse des forces patriotiques libanaises contre l'occupant israélien pour défendre l'indépendance, la souveraineté et l'unité de leur pays. Nous condamnons les pratiques barbares des sionistes et soutenons fermement la juste lutte du peuple arabe palestinien sous la direction de l'OLP, son représentant unique et légitime, pour le recouvrement et l'exercice de ses droits fondamentaux inaliénables, y compris le droit de fonder un Etat palestinien indépendant. A notre avis, la proposition de l'Union soviétique relative à la convocation d'une conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient, à laquelle participeraient, sur un pied d'égalité et avec les mêmes droits, toutes les parties intéressées, y compris l'OLP, est la solution susceptible d'aboutir à une paix juste, globale et durable dans la région. Cette proposition reçoit notre plein soutien.

Le conflit opposant l'Iran à l'Iraq dans la région du golfe Persique a déjà causé trop de pertes en vies humaines et en biens matériels de part et d'autre; nous lançons un appel à ces deux pays pour qu'ils règlent pacifiquement et honorablement leur différend.

L'accroissement de la présence militaire impérialiste, et le renforcement de la base de Diego-Garcia et d'autres points d'appui logistique dans la région de l'océan Indien représentent une menace pour l'indépendance et la sécurité des pays riverains et de l'arrière-pays. Devant cette situation tendue, nous estimons qu'il est impératif que la Conférence internationale sur la transformation de l'océan Indien en zone de paix ait lieu dans les délais fixés par l'Assemblée générale à sa trente-neuvième session.

La République démocratique d'Afghanistan continue d'être victime de la guerre non déclarée, menée à partir d'un pays voisin, avec le soutien des milieux impérialistes et réactionnaires internationaux. Nous condamnons énergiquement cette ingérence armée et ces menées subversives contre l'Afghanistan et réaffirmons notre soutien et notre solidarité indéfectibles au Gouvernement et au peuple afghans dans leur lutte pour sauvegarder leur indépendance nationale et leurs conquêtes révolutionnaires d'avril.

M. Sipaseuth (Rép. dém. pop. lao)

La politique tendant à perpétuer la division de la Corée et à mettre sur pied une nouvelle alliance militaire en Extrême-Orient y a suscité une situation permanente de tension. Nous exigeons le retrait des troupes étrangères du sud de la Corée et nous soutenons les propositions de la République populaire démocratique de Corée pour la réunification pacifique et indépendante de la patrie coréenne, sans ingérence étrangère.

Dans le même contexte, nous soutenons les propositions de l'URSS relatives à l'élaboration de mesures de confiance en Extrême-Orient, ainsi que ses propositions visant à renforcer la paix et la stabilité en Asie. Nous soutenons également les propositions de la République populaire de Mongolie relatives à la conclusion d'une convention internationale de non-ingérence et de non-recours à la force dans les relations entre les Etats d'Asie et du Pacifique. Ces propositions répondent, à notre sens, aux intérêts des peuples de la région.

Durant les six années écoulées, la situation en Asie du Sud-Est a évolué positivement. En dépit de multiples difficultés provenant des séquelles de la guerre destructive et des activités subversives des milieux réactionnaires internationaux, impérialistes, et d'autres milieux réactionnaires, les trois pays de l'Indochine, plus particulièrement la République populaire du Kampuchea, ont obtenu de grands succès dans leur oeuvre respective de défense et d'édification nationales.

Ces succès nous montrent que la République populaire du Kampuchea et le peuple kampuchéen, qui se développent et se renforcent chaque jour davantage, contrôlent désormais la totalité du territoire national et sont devenus pleinement maîtres de leur patrie. Le fait que la République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam ont conjointement déclaré le 16 août dernier, lors de la onzième Conférence des ministres des affaires étrangères du Laos, du Kampuchea et du Viet Nam à Phnom Penh, capitale de la République populaire du Kampuchea, que le retrait partiel des forces volontaires vietnamiennes du Kampuchea se poursuivra annuellement pour prendre fin totalement en 1990, est une preuve de ce développement et de cette consolidation. C'est aussi une preuve de la sincérité du Viet Nam, qui ne cesse de faire tout son possible pour aider efficacement le peuple kampuchéen, de respecter l'indépendance et la souveraineté du Kampuchea.

M. Sipaseuth (Rép. dém. pop. lao)

Il est temps, désormais, que la communauté internationale respecte les droits légitimes du peuple kampuchéen dans son oeuvre de renaissance et d'édification nationales, selon la voie qu'il a lui-même choisie. Le siège du Kampuchea aux Nations Unies et dans les autres instances internationales doit être restitué à la République populaire du Kampuchea, le seul représentant légal et authentique du peuple kampuchéen.

D'un autre côté, malgré les obstacles dressés par ces milieux hostiles, la tendance au dialogue dans la région s'est aussi développée. En effet, la récente rencontre entre le Ministre des affaires étrangères du Viet Nam, représentant les trois pays de l'Indochine, et le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, représentant les pays de l'ANASE, a créé des conditions pour une plus grande compréhension mutuelle, en vue de trouver la solution au problème de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est. A cette fin, la République démocratique populaire lao, la République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam n'ont cessé de déployer leurs efforts pour rétablir les relations d'amitié avec les pays voisins, surtout avec la République populaire de Chine, et rétablir les rapports de bon voisinage avec le Royaume de Thaïlande et faire de la frontière du Laos et du Kampuchea avec la Thaïlande une frontière de paix et d'amitié.

Lors de la onzième conférence de leurs ministres des affaires étrangères, les trois pays de l'Indochine ont encore réitéré leur proposition de signer un traité de coexistence pacifique avec la République populaire de Chine et le Royaume de Thaïlande.

Par ailleurs, la République populaire du Kampuchea s'est déclarée disposée à négocier avec les groupes ou les individus de l'opposition, au sujet de la réconciliation nationale sur la base de l'élimination de la clique de Pol Pot, et de l'organisation d'élections générales après le retrait total des forces volontaires vietnamiennes du Kampuchea.

Nous espérons que ces pas en avant pourront mener vers les objectifs poursuivis par tous les pays de la région, à savoir la paix, la stabilité, l'amitié et la coopération.

Cependant, il est regrettable que les relations lao-thaïlandaises ne soient pas encore normalisées et qu'un certain nombre de problèmes importants restent en suspens.

M. Sipaseuth (Rép. dém. pop. lao)

Le 2 octobre 1984, le Gouvernement thaïlandais a annoncé devant l'Assemblée générale le retrait de ses troupes des trois villages lao. Jusqu'à présent, bien qu'elles se soient retirées de ces villages, ces troupes occupent encore plusieurs points avoisinants, à l'intérieur du territoire lao, et poursuivent leurs activités criminelles contre la population civile locale.

Malgré cela, la République démocratique populaire lao, constamment fidèle à sa politique étrangère de paix, d'amitié et de coopération n' a cessé de déployer ses efforts pour sauvegarder et développer les bons rapports d'amitié et de bon voisinage existant entre les deux peuples. C'est dans cet esprit que le Gouvernement de la République populaire démocratique lao a récemment réitéré au Gouvernement royal thaïlandais ses propositions de négocier au niveau gouvernemental, soit à Bangkok, soit à Vientiane, afin de parvenir à l'application rigoureuse des communiqués conjoints lao-thaï de 1979, qui avaient établi les bases nécessaires pour les relations harmonieuses entre les deux pays. Mais, malheureusement, le Gouvernement thaïlandais n'a pas encore, à ce jour, donné de réponse positive à nos propositions sincères. Aussi, dans l'intérêt des deux peuples comme dans celui de la paix et de la stabilité de la région, le Gouvernement de la République démocratique populaire lao espère-t-il que le Gouvernement royal thaïlandais répondra raisonnablement à ces propositions.

La course aux armements a entraîné un accroissement considérable des dépenses militaires au cours de la présente décennie. Si une partie de ces sommes fabuleuses avait été utilisée dans le domaine économique et social, on aurait pu éliminer bien des misères dans le monde. Comme on le sait, ces dépenses militaires ont eu pour conséquence de plonger les pays capitalistes développés dans une crise économique sans issue. Pour sortir de cette crise, ils sont amenés à prendre des mesures protectionnistes, à pratiquer une politique monétaire génératrice de taux d'intérêt élevés et autres. Cet état de choses n'a pas manqué d'avoir des répercussions néfastes sur la situation économique et sociale des pays en développement, particulièrement ceux les moins avancés; déficit de leur balance commerciale et augmentation sérieuse de leur dette extérieure qui devient insolvable. Cette situation a entraîné la détérioration des conditions de vie de leurs peuples, particulièrement pour ce qui est des mères et des enfants, qui constituent les catégories les plus vulnérables.

M. Sipaseuth (Rép. dém. pop. lao)

Pour résoudre cette crise, il importe de restructurer le système des relations économiques internationales existant sur une base plus juste et plus démocratique et d'instaurer un nouvel ordre économique international libre de toute pression et d'exploitation néo-colonialiste.

En même temps, les pays capitalistes créanciers devraient trouver des solutions raisonnables et appropriées pour les dettes des pays en développement.

Cependant, il est regrettable qu'à ce jour les négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement n'aient pu encore démarrer du fait que certains pays capitalistes développés s'accrochent à leurs intérêts égoïstes en continuant de faire obstacle à l'instauration du nouvel ordre économique international.

En outre, pour assurer une bonne santé à la génération future en général, et aux mères et aux enfants en particulier, nous trouvons que l'appel du Secrétaire général en faveur du lancement de la campagne d'immunisation universelle des enfants d'ici à 1990 est très opportun et conforme à la politique de notre gouvernement vis-à-vis des mères et des enfants. Aussi supportons-nous cet appel.

En célébrant le quarantième anniversaire de ces deux événements historiques - la grande victoire sur le fascisme et la création de l'Organisation des Nations Unies - nous ne pouvons nous empêcher de penser à la tragédie de la seconde guerre mondiale et d'établir un parallèle entre la situation actuelle et celle d'avant guerre. Lorsque nous voyons les impérialistes perpétrer des actes d'agression, de menace et de blocus contre plusieurs pays dans les diverses régions du monde, et se livrer à une course de plus en plus effrénée aux armements, lorsque nous voyons les expansionnistes avancer des prétentions territoriales non fondées et certains milieux proclamer des régions entières de la planète comme sphère de leurs "intérêts vitaux" et organiser des "croisades contre le communisme", cela ne laisse pas de rappeler les faits qui avaient provoqué l'éclatement de la seconde guerre mondiale. Aussi espérons-nous que les tragiques leçons de celle-ci serviront d'avertissement aux peuples du monde et les inciteront à consacrer tous leurs efforts tant physiques qu'intellectuels à l'élimination du danger de guerre nucléaire et à la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales.

M. Sipaseuth (Rép. dém. pop. lao)

La République démocratique populaire lao, qui fut victime de la guerre d'agression impérialiste durant plusieurs décennies, n'a d'autre désir que de vivre dans la paix et l'amitié avec tous les pays, sur la base du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, de l'égalité et des intérêts mutuels.

C'est dans cet esprit que la République démocratique populaire lao et le peuple lao feront tout leur possible pour apporter leur contribution à la lutte des peuples d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et d'autres régions pour la paix, l'indépendance nationale, la démocratie et le progrès social.

En conclusion, la délégation de la République démocratique populaire lao souhaite à la quarantième session de l'Assemblée générale de bons succès.

M. TREIKI (Jamahiriya arabe libyenne) (interprétation de l'arabe) :
Monsieur le Président, cher ami, je tiens tout d'abord à vous exprimer, au nom de la délégation de la Jamahiriya arabe libyenne et de son peuple, nos félicitations à l'occasion de votre élection unanime à la présidence de cette importante session historique. Les relations d'amitié qui lient nos deux pays et nos deux peuples sont inscrites dans l'histoire. Ce sont des liens de civilisation. Vos talents et votre sagesse, que nous connaissons bien, sont remarquables et nous sommes convaincus que les travaux de cette quarantième session, importante et historique, seront couronnés de succès.

Nous tenons également à exprimer nos remerciements et notre reconnaissance à votre prédécesseur, l'ambassadeur Paul Lusaka, qui a dirigé avec compétence et sagesse les travaux de la dernière session.

Je tiens également à exprimer nos remerciements et notre reconnaissance au Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les efforts qu'il ne cesse de déployer, bien souvent, dans des circonstances difficiles, en vue d'encourager le rôle des Nations Unies et leur efficacité.

Nous célébrons en ce moment le quarantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Nous devons procéder à une analyse du bilan des 40 années de cette organisation, une organisation qui était et qui restera le symbole de l'espoir des peuples dans la paix, la stabilité, la liberté et la justice.

Les réalisations des Nations Unies sont nombreuses, surtout dans le domaine de l'assistance aux peuples des pays en développement, des pays pauvres, grâce à leurs

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

institutions qui sont nombreuses et qui effectuent un travail très efficace. Nous pouvons dire que le rôle des Nations Unies sur ce plan a été très positif.

Cependant, le revers de la médaille est que l'Organisation des Nations Unies, en dépit de son importance et en dépit des efforts réalisés par un grand nombre d'Etats Membres pour encourager son rôle, a également connu des échecs. La responsabilité n'en incombe pas à l'Organisation des Nations Unies. Néanmoins, elle n'a pas pu résoudre les nombreux problèmes économiques et politiques mondiaux.

Alors que nous célébrons ce quarantième anniversaire, de nombreux problèmes cruciaux dont les Nations Unies sont saisis restent sans solution. Le peuple palestinien continue de subir le joug de l'occupation israélienne, en dépit d'innombrables résolutions des Nations Unies. Le régime raciste en Afrique du Sud pratique toujours sa politique de discrimination raciale et d'apartheid, en dépit de nombreuses résolutions des Nations Unies. D'autres régions continuent à souffrir du colonialisme qui, dans bien des régions du monde, est encore un colonialisme direct.

Le fait que l'Organisation des Nations Unies qui comptait 50 Etats Membres lors de sa création en compte plus de 150 aujourd'hui démontre que les peuples du monde sont parvenus, après des luttes difficiles, à conquérir leur liberté.

Le continent africain en particulier a été le théâtre d'une lutte amère pour la liberté. Des dizaines d'Etats dans notre continent ont obtenu leur indépendance et leur liberté.

En dépit de toutes ses réalisations, nous sommes convaincus que l'Organisation des Nations Unies est incapable d'agir aujourd'hui en raison de l'arrogance du pouvoir de certains Etats puissants, et en raison de l'hégémonie de la domination et du néocolonialisme manifestée par certains Etats, qui s'opposent au mouvement de liberté dans le monde. Nous constatons que cette arrogance du pouvoir a handicapé les Nations Unies. Nous constatons que ces puissances pratiquent une politique de menace et d'agression dans de nombreuses parties du monde, en Amérique centrale, au Moyen-Orient, en Afrique et en Europe. Nous constatons également que ces puissances impérialistes, qui entravent l'activité des Nations Unies, ont instauré des régimes racistes qui jouent le rôle de chevaux de Troie, au Moyen-Orient, sur le continent africain et dans d'autres régions du monde.

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

Nous célébrons le quarantième anniversaire de notre Organisation internationale. La ville de New York n'a jamais accueilli plus de chefs d'Etat et de gouvernement, venus pour affirmer leur solidarité avec les Nations Unies et l'assurer de leur appui dans son oeuvre efficace. Toutefois, il y a eu aussi une autre commémoration bien différente de celle du quarantième anniversaire des Nations Unies. L'entité sioniste célèbre le quarantième anniversaire par une agression directe contre la Tunisie fraternelle, Etat Membre de cette Organisation, sans parler d'une autre agression en cours contre le peuple palestinien, poursuivi jusque dans les régions éloignées où il a émigré. Cet acte d'agression, qui n'est qu'un nouveau maillon d'une longue chaîne d'actes semblables, souligne à nouveau la nature de l'entité sioniste et montre bien quelle erreur les Nations Unies ont commise, au détriment du droit des Palestiniens, quand elles ont admis l'entité sioniste à l'Organisation.

Dans le monde arabe et sur le continent africain, nous savions ce qu'il en était; nous avons toujours mis le monde en garde contre les dangers que représente cette entité, véritable cancer pour les peuples arabes et africains et, de fait, pour la paix et la sécurité internationales.

Le sionisme international, mouvement raciste, est parvenu durant la seconde guerre mondiale, et même durant la première, à mobiliser l'opinion publique en sa faveur. Ensuite, cette entité est née, cette entité sioniste, cette entité raciste.

Après la seconde guerre mondiale, l'entité sioniste est également parvenue à mobiliser en sa faveur et en faveur de sa politique d'agression les plus grandes puissances de la terre. La tragédie du peuple palestinien est une tragédie unique dans l'histoire. Un peuple tout entier a été forcé de quitter sa patrie et sa place a été prise par un groupe d'envahisseurs, d'étrangers et de terroristes. Malheureusement, en raison d'une logique boîteuse et inacceptable, le monde a donné légitimité à ces terroristes mercenaires et tout en déniait à la population autochtone de Palestine ses droits légitimes. Belle logique que celle qui donne raison à l'agresseur et contre l'agressé. On justifie ainsi l'agression, le terrorisme et le crime.

Mais pourquoi? Les Arabes ne font-ils pas partie de l'espèce humaine? A mon avis, pour ceux qui appuient l'entité sioniste, l'Arabe n'est pas un être humain. L'entité sioniste continue de s'étendre, d'occuper des terres arabes, puis de

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

les annexer, comme les hauteurs du Golan, Jérusalem, sans oublier les colonies de peuplement. Elle bénéficie des millions de dollars qui lui viennent des Etats-Unis d'Amérique et lui permettent de créer de nouvelles colonies de peuplement, de s'approprier des terres qu'elle dévaste, de commettre d'autres crimes et de s'étendre davantage encore.

Lorsque nous entendons cette grande puissance, membre permanent du Conseil de sécurité, déclarer par la voix de son Président, qu'elle trouve justifiés l'attaque contre la Tunisie, la tuerie et le terrorisme international, nous nous demandons où va l'Organisation.

Quand on qualifie les terroristes au Nicaragua de combattants pour la liberté tandis qu'on traite les Palestiniens qui luttent pour leur liberté de terroristes, nous restons ébahis devant pareille logique et nous commençons à comprendre où va l'Organisation.

Ils parlent de paix; mais de quelle paix s'agit-il? La paix par l'occupation? La paix par l'anéantissement du peuple palestinien? La paix au prix de l'agression, la paix par la création de colonies de peuplement et l'annexion de territoires? Ceux qui veulent libérer leur pays sont traités de terroristes. Ceux qui les aident aussi. Mais les racistes sionistes, eux, sont censés être supérieurs aux autres êtres humains : c'est le peuple élu de Dieu, comme si Dieu faisait des distinctions entre les hommes; Et on les appuie: on justifie leurs actes d'agression.

L'histoire, et surtout les événements actuels, nous montrent bien que c'est la logique de la force qui l'emporte. On ne pourra réaliser la paix dans notre région arabe que par la justice, en permettant au peuple palestinien d'accéder à l'autodétermination dans son pays et de recouvrer ses terres. Pour y parvenir, il faut obliger les agresseurs sionistes à se retirer des territoires arabes et palestinien occupés, il faut lutter contre le néo-nazisme. Ce qu'a fait Hitler n'est rien comparé à ce qu'ont fait Shamir et Begin.

Ici, aux Nations Unies, nous avons permis à Shamir, qui a tué le comte Bernadotte, Shamir, qui est considéré comme un terroriste et qui a été interdit de séjour dans plusieurs pays dont le Royaume-Uni, de venir parler au nom du soi-disant peuple d'Israël.

Nous ne sommes pas du tout les ennemis des Juifs. Les Juifs sont nos frères; nous appartenons à la même race. Mais nous sommes contre le sionisme en tant que

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

mouvement, mouvement raciste. La paix ne sera jamais possible au Moyen-Orient ni dans la région arabe aussi longtemps que le sionisme restera l'idéologie qui cherche à s'imposer à la nation arabe et qui la menace.

Le peuple palestinien ne saurait être éternellement privé de ses droits. Israël disparaîtra comme la Rhodésie a disparu, et la Palestine le remplacera comme le Zimbabwe a remplacé la Rhodésie. L'Afrique du Sud également va disparaître et sera remplacée par l'Azanie.

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

Il y a eu des actes d'agression directe de l'entité sioniste, des actes d'agression constants contre notre nation arabe, des massacres de Palestiniens, mais il y a aussi un autre genre d'agression, appuyé par les mêmes milieux impérialistes. Je veux parler des actes d'agression du régime raciste d'Afrique du Sud, qui est d'ailleurs organiquement lié au régime sioniste en Palestine occupée, contre le pays frère de l'Angola. On veut justifier l'agression contre la Tunisie et la nation arabe et on refuse de condamner cette attaque contre l'Angola. Les deux régimes sont racistes, et dans un cas comme dans l'autre, les Nations Unies ne sont pas en mesure de prendre des mesures car une grande puissance utilise son droit de veto pour faire échouer tous les efforts internationaux et toutes les résolutions en ce sens.

Nous sommes à la veille de célébrer le quarantième anniversaire des Nations Unies et le moment est venu de réexaminer la Charte des Nations Unies. Cette Charte a été rédigée à une époque où le monde était encore dominé par le colonialisme. Le moment est venu à présent pour les Nations Unies de représenter les peuples du monde. La Charte, qui avait été rédigée par une poignée de peuples du monde seulement, est devenue un instrument que l'on utilise contre la liberté des peuples, contre leur lutte et contre leur indépendance.

Nous lançons un appel à la paix. Mais elle semble bien loin. Les grandes puissances haussent le niveau de leur armement et arment leurs alliés racistes. Dans la région arabe, nous sommes gravement menacés par la capacité nucléaire de l'entité sioniste et par l'aide que lui apportent les Etats-Unis et d'autres Etats occidentaux pour lui permettre d'obtenir des armes nucléaires. L'entité sioniste a refusé de signer la Convention internationale, mais les puissances impérialistes continuent malgré tout de lui fournir la technologie nucléaire. Lorsqu'un autre pays de la région essaie d'obtenir la technologie nucléaire à des fins pacifiques, on entend des cris de protestation et des menaces. Mais en revanche, lorsque l'entité sioniste obtient en fraude des armes nucléaires et une technologie nucléaire ou s'approprie par la force du matériel radioactif, c'est le silence; comme si elle était au-dessus de la critique, au-dessus des Nations Unies, comme si tous ses méfaits étaient justifiés, comme si elle avait droit aux armes stratégiques. Et on veut nous faire croire que c'est logique!

Les services secrets de l'entité sioniste ont donc pu déterminer exactement où il fallait tuer des civils innocents en Tunisie. La coopération entre le régime

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

raciste en Palestine occupée et le régime raciste de Pretoria est un sujet de vive inquiétude pour le monde arabe et les Nations Unies. Le monde arabe avait manifesté sa préoccupation. Qu'ont fait les Nations Unies? Absolument rien, parce qu'elles sont incapables d'agir, l'une des deux superpuissances mobilisant tous ses moyens pour défendre cette entité.

Nous avons adopté des centaines de résolutions sur les droits des peuples : les droits du peuple palestinien, les droits du peuple sud-africain. Combien ont été appliquées? Combien le seront? Aucune ne l'a été. Les petits peuples, y compris le mien, commencent à perdre la foi en cette organisation. En effet, les Nations Unies sont devenues un instrument utilisé par les grandes puissances pour promouvoir leurs propres intérêts. Le simple fait que le Siège des Nations Unies se trouve aux Etats-Unis handicape sérieusement cette organisation. Elle est menacée. Chaque jour, nous entendons proférer des menaces contre elle. Chaque jour, nous entendons dire : "Si vous décidez de partir, nous serons sur le quai pour vous dire au revoir". C'est ce que nous avons entendu l'année dernière. Disons donc au revoir. Pourquoi ne pas déplacer cette organisation ailleurs, dans un pays où elle serait respectée, où ses résolutions, sa Charte, ses objectifs et les droits de l'homme seraient respectés? C'est une question que nous devons examiner très sérieusement. Nous devons assurer un avenir aux Nations Unies. Quand on nous menace d'une réduction des contributions, quand on nous menace de diverses mesures, quand on impose des conditions inacceptables aux diplomates, nous nous demandons s'il ne vaudrait pas mieux que le Siège des Nations Unies soit ailleurs.

D'autres régions du monde connaissent des tensions en raison des politiques d'impérialisme et de colonialisme. D'autres problèmes dans le monde ne sont toujours pas résolus. Le peuple du Nicaragua fait toujours face à une agression directe. On tente de renverser son gouvernement légitime. Pourquoi cette attaque contre le Nicaragua? Parce que son peuple s'est débarrassé de Somoza, parce qu'il a conquis son indépendance, et parce qu'il a le courage de se dresser contre l'impérialisme. Les peuples du monde doivent se mettre à genoux et acquiescer. Ceux qui s'y refusent sont des terroristes bons à tuer, à disperser, comme le sont les peuples palestinien et sud-africain.

D'autres régions du monde continuent d'être menacées. L'année dernière, un petit pays de moins de 100 000 habitants a subi une invasion : la Grenade, qui a

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

été subjuguée par la force des armes. Qui pourrait se défendre dans de telles conditions? Qui sait ce qui pourrait nous arriver à nous, les petites peuples du monde, si une superpuissance pratiquait le terrorisme international et l'invasion?

La région de la Méditerranée est un autre foyer de tensions, sous la menace directe de la principale puissance impérialiste. Les flottes sont à nos frontières, sur notre territoire. Les Etats doivent faire face à un siège économique, à des actes directs d'agression, commis dans un effort désespéré pour renverser nos gouvernements révolutionnaires parce que nous nous sommes débarrassés des bases américaines, avons nationalisé des sociétés américaines et décidé que nous serions libres. Dans l'esprit des impérialistes, la liberté n'est pas une chose à respecter. Cependant, nous ne nous laisserons pas décourager. Nous avons perdu plus de la moitié de notre population dans une longue lutte contre le fascisme italien. Des centaines de milliers de vies ont été sacrifiées pour la défense de notre liberté. Nous sommes un Etat non aligné. Nous décidons nous-mêmes de notre propre politique. Nous voulons être les amis de tous. Cependant, nous refusons d'être le satellite de quelque Etat que ce soit, même s'il est puissant. Nous n'accepterons aucune condition.

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

Les tentatives d'agression contre les pays qui manifestent de l'amitié à notre égard sont bien connues. La dernière campagne dirigée contre nous est tout à fait claire et nous en connaissons les raisons. C'est une tentative de polarisation du peuple ami de la Tunisie vers une autre direction, afin que les forces d'agression israéliennes puissent frapper les peuples palestinien et tunisien. Les superpuissances mobilisent leurs flottes et leurs armées sous prétexte de provocation. Quelle est la situation actuellement? Eh bien, nous sommes les alliés de la Tunisie et de son peuple; nous sommes aux côtés du peuple tunisien confronté à cette agression et nous y resterons. Il existe un lien organique entre nous et le peuple de la Tunisie; nous sommes frères au sein d'une même famille arabe et notre ennemi commun, c'est Israël et ceux qui l'appuient.

D'autres régions du monde connaissent également la tension et la guerre. La guerre, dans le golfe Arabe, se poursuit, malgré tous les appels qui ont été lancés pour qu'il y soit mis fin. La guerre continue parce que les impérialistes américains veulent qu'il y ait la guerre dans la région; ils ont des intérêts dans cette guerre. Nous avons dit dès le début que, dans cette guerre, le tueur et la victime sont victimes l'un et l'autre. Les deux peuples musulmans frères de l'Iran et de l'Iraq doivent adopter une position commune contre l'entité sioniste. Le Gouvernement révolutionnaire iranien s'est, dès le départ, déclaré solidaire avec les pays musulmans arabes en vue de la libération de la Palestine. Nous nous réjouissons de cette révolution, parce que c'est une révolution anti-impérialiste qui a renversé un régime fantoche qui mobilisait toutes les capacités de ce pays dans l'intérêt de l'entité sioniste.*

Nous pensons qu'il est temps de mettre fin à cette guerre. Il faut y mettre fin tout de suite; il faut mettre un terme aux attaques qui visent des objectifs civils et des navires commerciaux croisant dans le Golfe. Il faut dès à présent mettre fin à l'emploi des armes chimiques. Il faut faire cesser les attaques contre des civils innocents. Nous pensons que si cela était fait, nous pourrions parvenir au résultat que nous souhaitons tous et qui est de mettre définitivement fin à cette guerre.

D'autres peuples continuent d'être menacés de division et d'agression. Les forces américaines en place en Corée continuent d'empêcher l'unification de la péninsule coréenne.

*M. Ali Imaïa (Yémen démocratique), vice-président, assume la présidence.

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

Il existe d'autres problèmes non encore résolus. Le problème du Sahara occidental n'est pas réglé. Le problème de l'Afghanistan n'est pas réglé. Nous espérons que la solution de ces problèmes sera trouvée dans le respect de la volonté des peuples de ces pays et de leur droit à l'autodétermination. Nous appuyons les résolutions des Nations Unies qui préconisent l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. Le règlement du problème du Sahara occidental représenterait un pas important vers l'unification du Maghreb arabe. Nous et nos frères du Maroc sommes unis par une alliance afro-arabe. Nous pensons que ce n'est là qu'une étape vers l'unification du grand Maghreb arabe. Cette unification doit être réalisée entre nos peuples dans la liberté, à l'abri de toute tentative d'hégémonie ou d'imposition de politiques extérieures aux pays de la région.

Le problème du Tchad n'est toujours pas réglé en dépit des nombreuses résolutions adoptées par l'Organisation de l'unité africain (OUA) sur ce point.

La situation économique mondiale est très préoccupante. Le système injuste établi sans que le reste du monde en ait connaissance - le système monétaire et financier - a conduit le monde à une crise économique qui menace nos peuples. Cette situation est due à l'endettement considérable des pays en développement, qui dépasse les 900 milliards de dollars et qui est le fait des milieux et des banques impérialistes qui ont saigné les pays en développement de leur richesse avec leurs monopoles et leurs sociétés multinationales. Le moment est venu de régler ce problème d'une manière qui soit conforme aux intérêts des pays en développement.

Le fossé entre les riches et les pauvres, les riches devenant de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres, est une menace à la paix et à la sécurité internationales. Tant que cette situation persistera, il n'y aura pas de paix dans le monde.

A notre avis, cette situation économique internationale est aussi le signe de la tendance à la course aux armements. Des milliards sont dépensés pour cette guerre. On entend parler de "Guerre des étoiles" et de militarisation de l'espace. Ne vaudrait-il pas mieux dépenser une partie de cet argent pour sauver les millions de gens qui meurent de faim en Afrique? Ne vaudrait-il pas mieux sauver les 800 millions de personnes menacées par la famine dans le monde? Nous espérons que la prochaine rencontre entre les dirigeants de l'Union soviétique et des Etats-Unis amènera une diminution de la tension et une réduction des niveaux d'armements. Bien qu'étant de petits peuples nous ne pouvons cependant pas nous contenter de n'être que des observateurs; nous ne devons pas accepter que la solution de ces problèmes soit prise à nos dépens. Nous autres, petits peuples,

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

avons le droit de vivre. Nous ne pouvons accepter qu'un ou deux Etats façonnent la destinée du monde. Nous sommes en faveur de la paix et de la réduction des armements. Nous pensons également que les Nations Unies doivent être un partenaire dans la réalisation de la paix, et qu'en l'absence des Nations Unies ces activités ne peuvent être entreprises. Nous estimons que le mouvement des non-alignés, qui représente les aspirations de nombreux peuples du monde, a un rôle important à jouer dans ce domaine.

Dans la région de la Méditerranée, nous avons commencé une série de réunions à Malte, l'année dernière, entre pays non alignés de la région. Les résultats de cette série de réunions ont été extrêmement positifs. Notre objectif est de faire de la Méditerranée une zone de paix et de stabilité, une zone où il n'y aurait ni flottes ni bases étrangères, loin des sphères d'influence.

Vers la fin de l'année, nous nous réunirons à nouveau pour poursuivre nos discussions sur la paix et la stabilité en Méditerranée. Nous espérons, avec la coopération d'autres Etats qui font partie d'alliances militaires, pouvoir y maintenir la paix et la sécurité. La Jamahiriya arabe libyenne a l'intention de présenter des propositions visant à mettre fin aux manoeuvres qui se déroulent dans les eaux territoriales des Etats riverains de la Méditerranée.

La crise économique internationale à laquelle nous assistons dans la présente conjoncture politique exige que nous prenions conscience du danger que renferme la situation. Pour réaliser la paix, nous devons travailler tous ensemble et faire preuve de volonté politique. Mais la paix ne peut être réalisée que par la justice.

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

Il nous appartient à présent d'examiner de manière objective nos résolutions précédentes et de les appliquer. Si nous voulons préserver la paix et la sécurité internationales et si nous voulons vraiment assurer la survie de l'Organisation, nous devons permettre que justice soit faite aux peuples opprimés. Le peuple palestinien doit être représenté ici et l'agresseur doit mettre un terme à ses actes d'agression. Le peuple d'Azanie doit également avoir sa place ici. Le régime sioniste et les régimes racistes de par le monde doivent être renversés. La présence de ces régimes est une honte et constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. On doit mettre fin à l'arrogance du pouvoir dont nous sommes témoins aujourd'hui. Nous devons nous unir, nous les petits peuples, pour confronter le colonialisme.

Les peuples que menace l'agression américaine doivent s'unir et faire face à cette agression collectivement.

Les peuples qui vivent aujourd'hui sous le joug colonialiste et dont l'indépendance économique et politique est menacée doivent s'unir. Les peuples du tiers monde doivent entamer un dialogue Sud-Sud, à l'écart de l'hégémonie et de la domination. Nous devons mettre fin à l'ordre économique actuel et aux entreprises multinationales. Nous devons commencer à nationaliser ces multinationales afin de pouvoir assurer la paix et la sécurité internationales.

Les armes nucléaires sont une menace pour notre paix et notre sécurité. Nous devons créer des zones dénucléarisées, y compris dans la région méditerranéenne, dans l'océan Indien et dans d'autres régions. Nous devons démanteler les bases militaires étrangères dans toutes les parties du monde. La présence de ces bases constitue une menace pour nous.

La présence de missiles américains aux Comores est une menace pour nos peuples. La présence de missiles américains en Europe menace l'Europe et la Méditerranée. La sécurité de la région méditerranéenne et de l'Europe est étroitement liée et indivisible.

Le droit des peuples à l'autodétermination et l'option de politiques en Amérique du Sud doivent être reconnus et appuyés. Le moment est venu de mettre fin à ces foyers de tensions. Nous devons mettre un terme à la domination coloniale et à l'hégémonie. Nous devons rechercher une paix juste et non une paix qui serve l'intérêt des grandes puissances et de la domination coloniale.

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

La Jamahiriya arabe libyenne compte parmi les petits peuples. Nous sommes unis aux autres petits peuples dans la défense des objectifs de la Charte des Nations Unies. Nous oeuvrons à la réalisation des droits de l'homme et nous nous devons de souligner que les droits des Blancs ne sont pas plus importants que ceux des Noirs; que les droits des Juifs ne sont pas plus importants que ceux des musulmans ou des chrétiens. Nous avons tous une religion divine. Nous devons tous rejeter le sionisme.

M. VELAYATI (République islamique d'Iran) (parle en persi, interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Je tiens à féliciter l'ambassadeur de Piniés à l'occasion de son élection méritée à la présidence de la quarantième session de l'Assemblée générale et je remercie également son prédécesseur pour ses services dignes d'éloges.

Je saisis cette occasion pour adresser les profondes condoléances du peuple et du Gouvernement de la République islamique d'Iran au peuple et au Gouvernement du Mexique à l'occasion du tremblement de terre le plus tragique qu'ait connu ce pays et pour exprimer l'espoir que la coopération internationale pourra quelque peu atténuer les souffrances du peuple mexicain.

La présente session de l'Assemblée générale qui coïncide avec le quarantième anniversaire de la création des Nations Unies nous permet de nous pencher avec plus de sérieux et de responsabilité sur la situation mondiale pénible d'aujourd'hui, tout en ayant à l'esprit les idéaux élevés des générations passées et actuelles, et de faire un effort sincère pour combler l'écart entre nos idéaux et nos actes grâce à des suggestions constructives pour renforcer cette Organisation de sorte qu'elle puisse se rapprocher plus rapidement de nos idéaux communs. Il s'agit donc là d'une occasion pertinente.

Au cours des quatre dernières décennies de la vie de cette Organisation, de nombreuses tentatives sincères, exhaustives et constantes ont été faites pour structurer un ordre international global afin de sauvegarder la paix et la sécurité du monde, de développer des relations internationales amicales fondées sur l'égalité, de régler les problèmes internationaux grâce à une coopération collective et de combler l'immense écart économique et technique qui existe entre les pays riches et les pays pauvres. Les résultats de ces efforts louables se reflètent dans la structure actuelle des Nations Unies qui, en dépit de leurs défauts, ont un potentiel considérable et offrent de grandes possibilités à l'humanité.

M. Velayati (République islamique d'Iran)

Nous comprenons et approuvons le rôle relativement constructif des Nations Unies, ainsi que leur importance dans certaines situations complexes que connaît le monde d'aujourd'hui. Donc, plutôt que de saisir cette unique et brève occasion pour réitérer ces convictions communes et louer les efforts fructueux des Nations Unies dans les domaines politique, économique, culturel et social, nous devrions nous efforcer d'identifier leurs faiblesses et de les éliminer grâce à des méthodes appropriées afin de renforcer cette Organisation internationale.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation :

"L'Organisation des Nations Unies ne peut pas résoudre tous les problèmes de la communauté internationale, et elle n'a pas été conçue pour cela; mais elle est le lieu privilégié pour éviter le pire et pour oeuvrer en faveur du progrès."

(document A/40/1, p. 5)

Toutefois, l'expérience de deux guerres mondiales qui ont menacé l'existence de l'humanité en moins de 20 ans et une analyse rationnelle des causes qui expliquent pourquoi la Société des Nations n'a pas pu empêcher le déclenchement d'une autre guerre mondiale montrent que la communauté mondiale n'est pas encore parvenue à exploiter efficacement et de façon idéale le grand potentiel qu'offre cette vaste Organisation pour le règlement juste des différends internationaux et pour la prévention de comportements agressifs - fait regrettable qui ne laisse guère de place à une fatuité par trop simpliste.

M. Velayati (République islamique d'Iran)

A notre avis, l'homme, en tant que créature suprême de Dieu sur terre, n'a pas de quoi s'enorgueillir pour avoir, à l'occasion, cicatrisé des blessures qu'il s'était lui-même infligées, dans une clinique mondiale aussi onéreuse et bien équipée.

La reconnaissance de cette réalité doit nous inspirer pour procéder à une critique constructive permettant de nous acquitter de nos obligations envers l'organisation. Il convient au premier chef d'évaluer les valeurs qui régissent cette organisation mondiale, car elles seules peuvent servir de critères pour juger des succès ou des échecs des Nations Unies par le passé.

Il ne fait pas de doute que la vie de chaque organisation ou constitution est tributaire de son système de valeurs et il va sans dire que c'est bien pour cette raison que les principes, les bases, les procédures, et inévitablement les décisions et les réalisations de chaque organisation - et dans ce cas particulier, des Nations Unies - ne sont pas à l'abri de jugements de valeur.

Mais la question est la suivante : comment et par qui sont portés ces jugements de valeur? Les fondements des Nations Unies et la structure de ses organes ont été déterminés par les circonstances particulières et les conditions de l'équilibre politique et militaire prévalant après la seconde guerre mondiale; c'est ainsi que les concepts de base et les valeurs fondamentales de cette organisation, tels qu'ils apparaissent dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies, ont tous été formulés dans le cadre des valeurs historiques et culturelles des vainqueurs de la seconde guerre mondiale; c'est pourquoi ils ne correspondent pas aux valeurs telles que les voient la majorité des membres de la communauté mondiale.

Une des principales raisons de la faillite des Nations Unies dans l'application des Articles de la Charte et dans le règlement ou la prévention des diverses crises internationales, particulièrement dans le domaine de la paix et la sécurité, depuis la création de cette organisation, prend ses racines dans cette omission fondamentale.

Dès lors, la notion de justice qui devrait principalement constituer l'infrastructure de la Charte des Nations Unies n'est pas clairement définie et est de ce fait exposée à toutes sortes d'interprétations erronées. Un coup d'oeil à cette approche des Nations Unies à l'égard des différentes crises et problèmes, démontre cette réalité ambiguë que les Nations Unies se sont toujours essentiellement préoccupées de la préservation du statu quo et que pour elles, dans

M. Velayati (République islamique d'Iran)

leur vocabulaire, endiguer et arrêter de façon temporaire les crises, est synonyme de justice. Il est évident qu'une telle approche ne peut guère se traduire par l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables ni apporter des solutions définitives à quelque problème que ce soit.

Une autre difficulté, selon nous, est le fait que la Charte est pleine de contradictions et d'illogismes. Un exemple frappant de ce fait est l'octroi du droit de veto à quelques membres du Conseil de sécurité. Maintenant cependant, 40 ans après l'élaboration de la Charte, alors qu'il n'existe plus aucune justification au droit de veto, d'autres pays ont suivi l'exemple et, dans la pratique - comme si eux aussi avaient reçu officiellement le droit de veto -, ont tendance à méconnaître toutes les obligations et décisions internationales chaque fois que celles-ci se heurtent à leurs propres intérêts. Par ailleurs, la Charte et l'Organisation elle-même ont leur raison d'être pour leur adhésion au principe selon lequel tous les membres devraient, en cas de conflit entre les intérêts nationaux et supranationaux, se conformer à ce qui est estimé être l'intérêt de la communauté mondiale.

Il est clair, de toute évidence, que la Charte ne saurait logiquement faire de telles exceptions injustifiables en faveur de quelques pays, dans la mesure où il s'agit de ce principe fondamental, et qu'en agissant ainsi, elle a rendu vide de tout sens l'un de ses principes fondamentaux éliminant de la sorte toutes les garanties pratiques permettant la mise en oeuvre des décisions du Conseil de sécurité.

Lorsque nous notons que le Conseil de sécurité a, depuis sa création jusqu'en septembre 1985, publié quelque 570 résolutions sur des crises internationales importantes, résolutions dont la plupart n'ont jamais eu la moindre influence sur une situation donnée, lorsque nous ne parvenons guère à voir des aspects positifs dans les résultats obtenus par le Conseil de sécurité, lorsque nous voyons que le Conseil de sécurité n'a jamais réussi à mettre fin à aucune crise internationale d'importance, lorsque nous constatons que le bilan du Conseil de sécurité, même dans le domaine de la réduction de la tension internationale et de la limitation des guerres, dans le cadre du droit international existant, est insignifiant, force nous est de conclure que la structure du Conseil ne correspond pas, logiquement, avec la philosophie de sa création et qu'il doit, par conséquent, être remplacé par un autre appareil international chargé de la tâche importante de préserver la paix et la sécurité internationales. Qui plus est, depuis la fondation de

M. Velayati (République islamique d'Iran)

l'Organisation des Nations Unies, plus de 20 millions d'êtres humains ont perdu la vie au cours de quelque 140 différends internationaux. Assurément, les Nations Unies ont consenti des efforts pour prévenir ou limiter des incidents aussi désastreux, mais les statistiques existantes montrent que les efforts déployés par les Nations Unies, pour toutes sortes de raisons, n'ont pas abouti à des résultats substantiels.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de souligner le fait que l'obligation de respecter ses engagements est le principe essentiel et fondamental à la base de tout accord international; il ne fait pas de doute que ce principe est l'assise de toutes les lois, de tous les accords et de toutes les organisations internationales. La destruction de cet élément fondamental reviendrait à déclarer nuls tous les accords que l'humanité a, au fil de dizaines d'années, réalisés sous la forme de lois et de conventions internationales, ceci afin de vivre à l'abri des guerres destructrices et d'affirmer les droits des nations dans tous les domaines sociaux.

Il me faut déclarer ici sans ambiguïté que les agresseurs contre les droits des nations portent de plus en plus, et de façon alarmante, des coups à cette base fondamentale. Les violations du droit et des normes internationales, spécialement lorsqu'il s'agit de questions de paix et de sécurité internationales et nationales, ne cessent de croître de par leur variété, leur quantité et leur qualité. Et les communautés humaines qui se sentent impuissantes face aux transgressions de la loi et aux agressions, sont inévitablement amenées à prendre certaines mesures et certains arrangements unilatéraux afin de se préparer à faire face à toutes sortes d'agressions extérieures.

Les violations fréquentes du droit international découragent la communauté humaine de rechercher à formuler de nouvelles règles ou à renforcer le droit international existant. La majorité des lois, des traités et des conventions manquent de toutes garanties internationales d'exécution.

La conséquence évidente de ce processus se traduit par une augmentation dans la demande d'armes et d'armements au niveau international, par l'épanouissement de marchés d'armes et de marchands de mort et par l'intensification de la course aux armements, avec le résultat que certains agresseurs potentiels se persuadent souvent d'utiliser effectivement les arsenaux qu'ils ont stockés et que l'intensification de ce cercle vicieux ne pourrait que se terminer par la destruction totale de toutes les ressources humaines et économiques de notre planète.

M. Velayati (République islamique d'Iran)

Même si le colonialisme aujourd'hui ne pille pas les ressources de ces pays et n'engloutit pas leur potentiel humain et intellectuel par une présence militaire directe dans les territoires colonisés, l'imposition aux nations du tiers monde de conditions économiques inéluctables par le biais d'un contrôle des marchés qui fixent les prix de nouveaux produits matériels et industriels est la cause première de l'écart croissant entre les riches et les pauvres.

Malheureusement, le lourd tribut qui en découle est essentiellement payé par le tiers monde. L'année dernière, la crise de la dette, exacerbée par une hausse des taux d'intérêt dans les pays industrialisés, a conduit bon nombre de nations débitrices au bord de la faillite économique, et les dépenses en armements ont battu tous les précédents records.

Nous pensons que la corrélation entre la brusque augmentation des dettes des pays du tiers monde et les dépenses en armements ne saurait en aucun cas être fortuite. En d'autres termes, les problèmes économiques profonds que connaît le tiers monde découlent du prix que doivent payer les pays en développement pour la course aux armements insensée des grandes puissances. Cette corrélation est créée soit indirectement par l'exportation des crises économiques des pays industrialisés vers le tiers monde, soit directement par la création de tensions politiques dans diverses régions qui se traduisent par une augmentation de la demande en armements.

Nous devons reconnaître que, même si les efforts des Nations Unies et du Secrétaire général en vue de ralentir la course aux armements aient été manifestes comparés à ceux faits dans d'autres activités de cette Organisation, la plupart des mesures ratifiées ont cependant fait l'objet d'un veto de la part des grandes puissances.

Nous estimons que les Nations Unies ne peuvent protéger le tiers monde contre l'exportation des crises économiques par l'Occident industrialisé en établissant un nouvel ordre économique, à moins que des efforts conjugués ne soient déployés pour atténuer la course aux armements. Seules des tentatives unies et synchronisées des pays en développement et des pays non alignés pour surmonter les obstacles créés par les superpuissances dans leurs pourparlers bilatéraux et multilatéraux sur le désarmement.

Toutefois, l'entêtement des superpuissances à poursuivre la course aux armements et leurs efforts constants de se surpasser rendent leur motivation d'engager les prochains pourparlers à Genève extrêmement suspecte. L'insouciance

M. Velayati (République islamique d'Iran)

des grandes puissances envers les problèmes de la communauté internationale et les tensions internationales qu'elles ont suscitées en renforçant leurs arsenaux ne permet guère à l'humanité d'espérer vivre à l'avenir dans un monde exempt d'armes nucléaires. La communauté internationale espère toutefois que ces pourparlers iront cette fois au-delà de l'habituel exposé ennuyeux, en vue d'aboutir à des résultats probants permettant une réduction effective des armes et la prévention d'une guerre nucléaire.

Le rôle des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales devrait être entièrement rédéfini. Si ces changements rendent nécessaire une nouvelle définition des engagements, il ne faudrait pas hésiter à réorganiser les Nations Unies et à réviser la Charte. La compétence du Secrétaire général, notamment en ce qui concerne les conflits qui menacent la paix et la sécurité internationales, devrait être étendue de telle sorte que des considérations bilatérales entre les membres du Conseil de sécurité et l'hostilité des puissances qui tirent partie des conflits n'empêchent pas le Secrétaire général et le Secrétariat de trouver des solutions justes à ces conflits. Les Nations Unies devraient élaborer avec sérieux des moyens de garantir et de surveiller l'application des lois internationales en vigueur, notamment celles ayant trait à la conduite humaine universelle en temps de guerre. La recherche de sanctions efficaces applicables à ceux qui recourent à la force pour régler leurs différends figure parmi les tâches fondamentales qui devraient être confiées aux Nations Unies. Le rythme des progrès réalisés dans les pourparlers sur la course aux armements, comparé à celui rapide de la course aux armements, est un sujet de préoccupation. La tenue de ces pourparlers devrait faire l'objet d'une réorganisation fondamentale et les motifs de la course aux armements devraient être écartés. L'absence d'une instance internationale faisant autorité et capable de faire justice en cas de conflit est une question qui doit être examinée par la communauté internationale. La paix est un mot sacré, mais il faut pour cela que justice soit faite. L'échelle des valeurs actuelles des Nations Unies devrait être repensée afin de remédier à ce manquement fondamental. Le développement quantitatif et qualitatif des organisations internationales est une nécessité pour la vie sociale actuelle de la communauté internationale. Mais plus ce besoin se fait sentir, plus les grandes puissances cherchent à le manipuler.

M. Velayati (République islamique d'Iran)

Dès qu'une résistance se fait sentir de la part de certains pays dans une organisation internationale, tout moyen de pression financière et politique est utilisé contre cette organisation; c'est exactement ce à quoi nous assistons à l'Unesco.

Nous estimons que l'un des objectifs des Etats Membres à l'occasion de ce quarantième anniversaire des Nations Unies devrait porter sur une lutte décisive contre les puissances qui ont des visées impérialistes et qui s'efforcent de contrôler les travaux de l'Organisation internationale.

Les Nations Unies, indubitablement, se heurtent aujourd'hui à bon nombre de problèmes. Notre monde, en dépit de tous les progrès scientifiques et techniques réalisés, souffrent d'une longue série de crises économique, sociale, politique et culturel. L'écart économique existant entre le monde industrialisé et le tiers monde se creuse constamment. La vie humaine sur terre est gravement mise en péril par un accroissement des armes nucléaires. Toutefois, nous devrions savoir que tous les problèmes qui, selon la communauté internationale devraient être résolus par les Nations Unies, ne tombent pas du ciel. Ils sont la conséquence directe des actions des pays et des régimes dont les représentants sont ici aujourd'hui.

M. Velayati (République islamique d'Iran)

Notre problème fondamental réside dans l'absence de volonté politique au sein de cette organisation, avec pour résultat qu'au lieu de satisfaire les aspirations des communautés humaines, on adopte des résolutions inutiles.

L'Organisation des Nations Unies est le dernier recours pour trouver des solutions pacifiques aux crises d'un monde profondément troublé. Faisons en sorte que cette organisation ne devienne pas le lieu de rencontre de la déception finale, étant donné que les autres solutions, hélas!, quelles qu'elles soient, ne seront pas pacifiques.

Ce que j'ai dit jusqu'à présent à propos des Nations Unies ne résulte pas d'une analyse subjective, mais résulte bien au contraire directement de ce qu'a connu la République islamique d'Iran au cours de ces dernières années. L'indifférence et les faibles réactions des Nations Unies, et notamment du Conseil de sécurité, face aux actes d'agression répétés du régime iraquien contre l'Iran, ont donné au monde une impression très défavorable sur la façon dont l'Organisation traite les tensions et les crises internationales.

Qu'il me soit permis de demander à cette éminente assemblée si elle connaît une seule loi internationale, une seule norme humanitaire qui n'aurait pas été violée par le régime iraquien, toutes les fois qu'il a eu la possibilité de le faire, dans le but de renforcer son agression? Le monde entier ne connaît-il pas la réponse? Ce seul exemple ne suffit-il pas à prouver aux Membres des Nations Unies et d'autres organisations créées pour protéger la paix et la sécurité qu'ils sont laissés sans défense et doivent lutter seuls contre des agressions extérieures? Quarante ans après la fondation d'une organisation mondiale qui a été créée après les cruelles expériences des deux guerres mondiales afin d'empêcher le retour de la barbarie, un régime qui a à son passif cinq années d'agressions constantes, déclare de la façon la plus éhontée qu'il n'acceptera qu'une "guerre totale ou un cessez-le-feu" dans le cadre de ses objectifs d'agression.

Je suis convaincu que l'Assemblée comprend pleinement la véritable signification de ce slogan du régime iraquien. Et le Conseil de sécurité, à qui le régime iraquien s'est opposé à l'occasion de sa dernière décision relative à l'interdiction de l'emploi des armes chimiques, sait parfaitement bien que ce régime, en adoptant cette attitude, veut simplement dire que si la République islamique d'Iran n'accepte pas les conditions avancées par lui, et qui visent à intensifier son agression, l'Iraq se permettra, lorsqu'il en décidera, de violer en toute impunité toutes les règles et conventions internationales qui portent sa signature sans valeur.

M. Velayati (République islamique d'Iran)

Le Protocole de Genève de 1925 qui interdit l'emploi des armes chimiques, la Convention de Genève de 1949 relative au traitement des prisonniers de guerre, et la Convention relative au traitement des personnes civiles en temps de guerre, le Protocole additionnel de 1977 aux Conventions de 1949, la Convention de La Haye de 1907 concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, la Convention de 1972 relative au patrimoine naturel et culturel, la Convention du droit de la mer de 1982 relative à la pollution marine et à la libre navigation, la Convention de Chicago de 1944, la Convention de La Haye de 1970 relative à la sécurité de l'aviation civile et de nombreuses autres conventions et résolutions internationales auxquelles tous les Etats Membres de cette communauté mondiale ont adhéré inconditionnellement afin de respecter des considérations d'ordre humanitaire en temps de guerre, n'ont-elles pas été créées pour améliorer la loi de la jungle en temps de guerre?

Toutefois, pour des raisons que j'ai déjà citées et conformément à la résolution 3314 (XXIX) sur la définition de l'agression adoptée par l'Assemblée générale en 1974, les crimes commis par l'Iraq contre la République islamique d'Iran sont des crimes internationaux et, pour cette raison, il conviendrait que la communauté internationale réagisse face à ces crimes et punisse les criminels de guerre. La République islamique d'Iran s'efforce de persuader les organisations internationales, et notamment les Nations Unies, de prendre des mesures préventives et des sanctions contre le régime iraquien car c'est une responsabilité qui incombe à ces organisations internationales, mais l'expérience nous a malheureusement prouvé que la seule façon efficace de résister à l'agression iraquienne, c'est de recourir à la force.

Nous ne sommes certainement pas heureux d'être parvenus à cette conclusion regrettable. Les violations répétées par le régime iraquien de l'Accord du 12 juin 1984 interdisant les incursions dans les zones résidentielles et civiles prouvent que la République islamique d'Iran a dû payer un lourd tribut dans les circonstances les plus éprouvantes pour avoir respecté cet accord unilatéralement : quelque 6 000 civils ont été soumis jour et nuit à des bombardements aveugles par des avions de guerre irakiens et plus de 50 villes iraniennes ont été détruites en partie ou totalement. Après avoir payé ce lourd tribut, nous espérons que l'Organisation des Nations Unies emploierait tous les moyens dont elle dispose pour faire cesser ces crimes inhumains.

M. Velayati (République islamique d'Iran)

Mais il est regrettable d'avoir à reconnaître l'amère réalité, à savoir que c'est grâce à nos seules mesures de représailles limitées, avec l'appui de millions d'Iraniens, au cours de la "mémorable journée de Jérusalem", que le régime iraquien a réduit ses vaines incursions dans les zones résidentielles et civiles. Ceci ne signifie pas que nous n'apprécions pas les efforts sincères déployés par le Secrétaire général, mais nous estimons que tant que l'Organisation des Nations Unies et ses institutions ne coopéreront pas avec le Secrétaire général, les mesures unilatérales prises par la victime de l'agression demeurent la seule façon de mettre un terme ou de limiter une agression.

Je tiens maintenant à aborder les réalisations du Conseil de sécurité et à analyser son comportement envers le régime iraquien qui a, comme nous l'avons déjà expliqué, menacé la paix et la sécurité internationales. Nous pensons qu'en dépit d'une légère modification de sa position injuste face à cette guerre, telle qu'il l'a manifestée dans sa dernière déclaration, le Conseil de sécurité est encore bien loin de s'acquitter des obligations qui lui ont été confiées par la Charte des Nations Unies.

M. Velayati (République islamique d'Iran)

Je voudrais maintenant saisir cette occasion pour dissiper certaines ambiguïtés qui, pour des raisons de paix ou autres, persistent dans l'esprit de certaines délégations. On nous demande parfois pourquoi nous ne donnons pas suite à un cessez-le-feu ou aux négociations en vue d'un règlement pacifique du conflit proposé par le Conseil de sécurité. Nous pensons que la réponse à cette question se trouve dans la réponse que donnera le Conseil de sécurité à d'autres questions.

Par exemple, pourquoi le Conseil de sécurité, en dépit de sa présence dans d'autres différends internationaux, n'a-t-il pas condamné l'agression flagrante de la République islamique d'Iran par l'Iraq au début même de la guerre entre les deux nations et pourquoi n'est-il pas disposé à le faire même maintenant?

Pourquoi le Conseil de sécurité n'a-t-il pas dénoncé l'Iraq du fait que ce régime a recours à la force pour le règlement d'un prétendu différend avec un voisin et a abrogé unilatéralement tous les accords bilatéraux entre les deux pays?

Pourquoi le Conseil de sécurité, en dépit de son attitude bien connue dans d'autres différends internationaux, n'a-t-il pas demandé le retrait des forces d'occupation iraqiennes de notre pays dans sa première résolution relative à cette guerre?

Cette négligence même n'excuse-t-elle pas ceux qui ont poussé l'Iraq à envahir l'Iran, après avoir armé ce régime jusqu'aux dents, ceux qui l'ont aidé à consolider ses forces d'occupation dans notre pays par le biais de l'adoption de résolutions aussi tristement célèbres?

Maintenant nous demandons à ceux qui possèdent le droit de veto au Conseil et qui ont toujours exercé ce droit contre toute décision qui apparemment était contraire à leurs intérêts, comment ils peuvent espérer que nous ne nous opposerons pas à ce qui est pour nous une injustice absolue?.

Nous avons souvent déclaré en cette Assemblée mondiale que lorsque des autorités internationales responsables, notamment le Conseil de sécurité, ne réagissent pas de manière opportune et appropriée aux violations du droit international, comme ce fut le cas lorsque l'Iraq a envahi l'Iran et imposé aux deux nations une guerre dont personne ne voulait, cela ne fait qu'encourager l'agresseur dans son agression - et le comportement du régime iraquien en est hélas le parfait exemple.

Les Membres de cette instance internationale ne pouvaient-ils pas demander au Conseil de sécurité pourquoi, parmi les nombreuses violations du droit

M. Velayati (République islamique d'Iran)

international commises par le peuple iraquien dans son agression contre la République islamique d'Iran au cours de cinq longues années, il s'est contenté de condamner l'emploi d'armes chimiques - et encore, un an et demi après les premières utilisations - sans même mentionner le nom du coupable?

Depuis le 3 novembre 1983, date à laquelle la délégation de la République islamique d'Iran fait part du déploiement d'armes chimiques par l'Iraq, et depuis le 26 mars 1984, date à laquelle la Mission des Nations Unies en Iran a présenté un rapport sur l'emploi des armes chimiques au Conseil de sécurité, jusqu'au 25 avril 1985, date à laquelle le Conseil de sécurité a indirectement condamné le régime iraquien pour ce crime, il y a eu respectivement 18 et 12 mois d'intervalle. Comment peut-on justifier de façon raisonnable cette période d'attente? Est-ce que l'on peut accepter que le Conseil de sécurité, en tant qu'organe international chargé d'enquêter sur les agressions qui menacent la paix et la sécurité internationales, soit le dernier à se prononcer sur une question aussi atroce? Et même maintenant, qui peut être certain que le régime iraquien n'emploiera pas à nouveau les armes chimiques?

Cinq années se sont écoulées depuis l'agression perpétrée par l'Iraq contre la République islamique d'Iran. Au fil des années, l'agression s'est accompagnée de nouvelles violations du droit international par le régime iraquien. Les déclarations et les documents des Missions du Secrétaire général dans la République islamique d'Iran chargées de l'enquête sur les crimes de guerre irakiens, même s'ils révélaient qu'une partie de ces crimes doivent avoir dissipé le moindre doute chez ceux qui souhaitent sincèrement l'instauration d'une paix durable dans la région et ont dû les convaincre qu'on ne saurait accorder une confiance absolue à ce régime sans scrupule. Les âmes simples qui recommandent un cessez-le-feu doivent savoir que si nous étouffons le feu momentanément, l'explosion aura lieu plus tard, encore plus dévastatrice et destructrice. Par conséquent, il n'y a qu'une solution : l'éteindre à jamais.

Aussi, la République islamique d'Iran est-elle résolue à poursuivre sa juste lutte pour que justice soit pleinement faite - nous entendons par là que l'agresseur doit être puni comme il convient et que la sécurité et la paix à long terme dans la région doit être fermement assurée. Toute solution qui ne répond pas à ces deux conditions ne fera qu'alourdir le prix à payer pour nous et pour tous

M. Velayati (République islamique d'Iran)

ceux qui auront souffert de l'agression de l'Iraq. Les choses sont tout à fait claires : l'action du régime iraquien ces derniers mois montre que ce régime n'a renoncé à aucun effort pour faire cesser complètement les exportations de pétrole par les Etats du littoral du golfe Persique et la navigation de leurs bâtiments. Il s'agissait pour lui d'engendrer une crise économique pétrolière qui inciterait les superpuissances à s'ingérer dans nos affaires régionales.

Le problème de Palestine pourrait être le critère de référence pour évaluer la puissance d'exécution, l'influence et la place des Nations Unies dans le règlement des problèmes mondiaux. Les Nations Unies ont publié plus de résolutions et de déclarations et organisé plus de colloques et de réunions pour la Palestine que pour n'importe quel autre problème. Quelque mille millions de Musulmans dans le monde entier ont l'âme angoissée par cette question. Aucune région du monde n'a jamais subi tant de cruauté, d'agressions, d'occupation et d'usurpation de droits pendant une aussi longue période. Aucune autre question internationale n'a jamais autant grevé les ressources financières et économiques de tant de pays.

M. Velayati (République islamique d'Iran)

Le droit international n'a peut être jamais été autant violé dans aucune autre région. Aucun autre problème régional n'a fait intervenir autant de pays différents sur une seule question. Et pour aucune autre question, alors qu'il y avait un faible espoir de limiter l'agression, les Etats-Unis n'ont aussi souvent utilisé leur droit injuste de veto pour favoriser et renforcer les actes d'agression criminels d'Israël.

Malgré tout cela, parmi toutes les questions et problèmes traités par les Nations Unies, rares sont ceux où le résultat obtenu par les Nations Unies a été aussi minime que pour cette question. Par conséquent, le régime sioniste, appuyé par l'impérialisme américain, a, en toute impunité et sans même réduire ses violations des droits du peuple palestinien à la suite de l'opinion des Nations Unies, continué de détruire rapidement les ressources humaines, culturelles, historiques et économiques de la nation palestinienne.

Il n'y a pas de limites aux conséquences maléfiques de cette amère vérité. En fait, le régime sioniste est devenu un "professeur d'agression", qui enseigne aux agresseurs potentiels du monde la manière de violer les droits des peuples et de ne tenir aucun compte des réactions des Nations Unies.

Le régime iraquien est un bon disciple d'Israël; il a simplement suivi les pratiques du régime sioniste en violant le droit international et en ignorant les conséquences internationales de ses actes. Par conséquent, le moment n'est-il pas venu pour que les Nations Unies changent sérieusement de direction dans la mesure où leurs procédures et pratiques sont concernées afin de se transformer en un instrument d'exécution de la volonté de leurs Membres, en vue de mettre fin à de telles violations?

Les souffrances infligées aux peuples du Liban et de la Palestine, ces 12 derniers mois, n'exigent-elles pas que les Nations Unies modifient radicalement leur façon d'agir? Les routes ensanglantées des villages libanais ne sont-elles pas la preuve de l'inaction des organisations internationales, notamment des Nations Unies? Le sang versé par le peuple libanais ne témoigne-t-il pas de la conviction des régimes dans la région et dont les positions de compromis ont été révélées par la prétendue proposition jordano-palestinienne? Les déclarations faites à cette Assemblée par certains chefs d'Etat, qui encouragent la politique honteuse de "compromis et de capitulation" à l'égard du régime sioniste usurpateur, ne tendent-elles pas à enterrer à tout jamais la cause du peuple palestinien?

M. Velayati (République islamique d'Iran)

Nous déclarons ici que les efforts de trahison déployés par l'axe Amman Bagdad-le Caire pour assurer la reconnaissance et la légitimation du régime sioniste usurpateur sont voués à l'échec. Nous sommes convaincus que l'Ummat islamique s'opposera à cet agresseur et rétablira ses droits usurpés en Palestine, sur les hauteurs du Golan, dans la bande de Gaza, sur la rive occidentale, au Liban, en Egypte et maintenant en Tunisie. Le dernier raid sur la Tunisie des néo-nazis occupant la Palestine, qui a été effectué en totale harmonie avec les Etats-Unis, devrait rappeler à certains éléments réactionnaires dans notre région que la capitulation devant un ennemi agressif ne le rend que plus violent. Ce raid nous montre encore une fois que le régime sioniste ne connaît aucune limite dans ses agressions et que tous les pays arabes et islamiques sont les cibles potentielles d'invasions futures de la part de ce régime diabolique. En d'autres termes, cette dernière agression est la juste récompense de ceux qui, du haut de cette tribune, ont inutilement fait l'éloge des régimes israélien et américain.

Les musulmans de Palestine, ayant appris par cœur cette leçon, poursuivent leur lutte pour recouvrer leurs droits usurpés, et aucun complot n'affaiblira leur volonté de libérer la Palestine et de chasser les grandes puissances de leur patrie.

En examinant les résultats obtenus par les Nations Unies et leurs organes, nous avons parfois trouvé certains signes encourageants tels que le verdict de la Cour internationale de Justice de La Haye sur l'agression américaine perpétrée contre le Nicaragua. La valeur de cette décision est évidente encore lorsque nous entendons les Etats-Unis déclarer que le problème ne relevait pas de la juridiction de cette cour internationale universellement reconnue. Ces décisions équitables, prises par les organes des Nations Unies, devraient être vivement appuyées pour qu'elles puissent devenir la règle dans l'Organisation. Sinon, l'agression perpétrée contre des pays indépendants et l'intervention dans leurs affaires intérieures, de même que l'imposition d'une juridiction illégale, telle que la prétendue souveraineté mobile dans le golfe Persique ou autres régions octroyées à la flotte américaine par le gouvernement pirate des Etats-Unis lui-même, se poursuivront sans relâche. Les Etats-Unis interviennent également dans les affaires internes du Nicaragua et d'El Salvador et s'efforcent constamment d'étendre leur hégémonie jusqu'aux pays d'Amérique latine dans les domaines politique, militaire et économique.

M. Velayati (République islamique d'Iran)

C'est avec regret que nous devons faire état d'autres questions complexes qui sont traitées de la même manière par les superpuissances aux Nations Unies. Les pourparlers en cours sur l'Afghanistan en font partie.

Cinq ans se sont écoulés depuis le début des pourparlers entamés sous les auspices des Nations Unies en vue de mettre fin à l'occupation de l'Afghanistan. Cependant, en raison de certaines circonstances, il semble qu'aucune modification tangible ne soit intervenue dans la position de la force d'occupation. C'est ce que la République islamique d'Iran avait prédit dès le début, sachant que l'absence de représentants authentiques du peuple afghan et les conditions avancées par les forces d'occupation pour le retrait immédiat, vouaient les pourparlers à l'échec. Mais les Nations Unies, qui possédaient déjà une certaine expérience pour avoir traité de questions analogues pendant près de 40 ans, n'ont pas dûment tenu compte de ces deux facteurs négatifs dans les pourparlers. On peut donc se demander ce qui justifie maintenant la poursuite des pourparlers. Ces pourparlers ont-ils eu d'autres résultats que de défrayer la chronique mondiale et de détourner l'opinion mondiale de la question initiale qui était censée être la poursuite injustifiée de l'occupation de l'Afghanistan? Ce problème ne peut être résolu que par le retrait immédiat et inconditionnel des forces d'occupation, le non-remplacement de ces troupes par d'autres troupes impérialistes, le retour volontaire de tous les réfugiés afghans dans leur patrie, le respect de l'intégrité nationale afghane et la détermination de l'avenir de l'Afghanistan par le peuple afghan lui-même.

M. Velayati (République islamique d'Iran)

La République islamique d'Iran estime que la crise politique qui revit en Asie du Sud-Est et notamment au Kampuchea ne pourra être surmontée que sur la base des aspirations des peuples de la région et dans un climat libre de toute intervention des grandes puissances. La République islamique d'Iran appuie également les aspirations du peuple coréen à l'unification de son pays. Pour ce qui est des autres continents, nous devons condamner l'occupation militaire des îles argentines des Malvinas et exprimer notre soutien vigoureux à la lutte pour l'indépendance que mène le peuple du Sahara occidental et aux décisions prises en la matière par l'Organisation de l'unité africaine et les Nations Unies.

Même si les Nations Unies ont à l'égard du problème de l'Afrique du Sud une attitude plus claire que sur d'autres questions, ce qui se passe en Afrique du Sud est une honte pour l'humanité. L'apartheid est un souterrain qui passe en dessous de toutes les réalisations intellectuelles, culturelles et éthiques de l'humanité et rattache le XXe siècle à l'époque de l'obscurantisme. L'aide octroyée par l'impérialisme, notamment par les Etats-Unis d'Amérique et leurs satellites, aussi bien ouvertement que secrètement, renforce et fortifie cet horrible souterrain. La clique dirigeante en Afrique du Sud, soutenue par l'impérialisme, non seulement procède à l'arrestation éhontée et au meurtre aveugle des dirigeants de la campagne anti-apartheid mais accroît ses actes d'agression contre les pays de première ligne.

Outre l'agression sud-africaine, les réalités politiques, et particulièrement la situation économique du continent africain, méritent notre plus grande attention. Bien entendu, les mesures constructives qui ont été prises l'an passé par les Nations Unies et le Secrétaire général en vue d'acheminer une assistance économique aux populations africaines en proie à la famine ont été appréciées. Mais cette aide, jointe à l'assistance volontaire fournie par certains pays, est loin d'être suffisante pour faire face aux besoins réels des populations africaines. La République islamique d'Iran a estimé de son devoir d'offrir son aide mais, malheureusement, en raison des problèmes découlant de la guerre qui lui est imposée, son assistance n'a pas atteint des niveaux satisfaisants. Et ici, j'estime nécessaire d'attirer l'attention des autres pays sur cette responsabilité humaine que nous devons tous endosser. Comment pouvons-nous justifier la pauvreté, la faim, la famine et les privations d'un grand nombre de personnes à une époque caractérisée par le progrès et le développement? Comment Dieu et l'histoire nous jugeront-ils alors que nous sommes témoins de la mort de dizaines de milliers de

M. Velayati (République islamique d'Iran)

personnes, victimes de la famine et des privations, et que nous continuons de dépenser une grande part de nos richesses et de nos ressources nationales dans la folie d'une course aux armements? L'humanité peut-elle s'enorgueillir de siècles de progrès culturels et intellectuels en présence de tels crimes diaboliques?

J'espère que le quarantième anniversaire des Nations Unies marquera le commencement de la fin des misères de l'humanité et fera date dans l'approfondissement et le renforcement des liens entre les hommes, dans le développement des relations bilatérales, dans l'instauration de la paix, dans le refus de la domination et de l'agression et dans l'affermissement de la justice à travers le monde.

M. PAZ BARNICA (Honduras) (interprétation de l'espagnol) : Un 25 avril, il y a de cela 40 ans, un observateur attentif de la ville de San Francisco racontait comment s'étaient réunis des représentants d'Etats dont certains avaient connu un glorieux passé, tandis que d'autres avaient vécu des siècles d'isolement avec une culture qui ne s'était que peu transformée, de gouvernements qui avaient succombé au chaos de la guerre tandis que d'autres venaient tout juste de s'engager sur le chemin de l'histoire.

Les différences entre les pays, aussi bien sur le plan spirituel que matériel, se reflétaient dans les burnous flottants du désert, les saris et les turbans. Ils étaient réunis sous le signe de la paix et des espoirs les plus généreux de construire un monde nouveau, différent, qui s'inspirerait des douloureuses expériences dont l'humanité avait souffert jusque-là. "Les hommes avaient enfin appris, à la suite d'une amère expérience, que la Tour de Babel pouvait se construire et on espérait certainement que, cette fois, elle atteindrait le ciel".

A l'issue de cette conférence, lord Halifax exprima les espoirs que les hommes de 51 nations avaient placés dans la Charte de l'Organisation qu'ils avaient créée pour conquérir un avenir de paix et de sécurité, de coopération et de démocratie, dans les termes suivants :

"Conscients également des besoins du monde et de notre propre faiblesse, prions pour que ce que nous avons édifié avec l'aide de Dieu, ce que nous avons accompli ici durant ces dernières semaines, soit digne de la foi qui lui a donné vie et des souffrances humaines qui en ont été le prix."

Ce n'est pas par hasard si, au cours de ce débat général, la majorité des hauts dignitaires qui se sont exprimés à cette tribune ont été unanimes pour reconnaître l'énorme responsabilité qui incombe au président de l'actuelle session de l'Assemblée générale. Le défi auquel doivent faire face les Nations Unies en ce

M. Paz Barnica (Honduras)

moment n'a d'égal que les responsabilités que durent assumer leurs fondateurs il y a 40 ans.

Il est heureux que nos travaux soient présidés par un diplomate expérimenté. Nous sommes certains que rien de ce qui touche à l'Organisation ne lui est étranger. De par ses bons états de service ici et son dévouement personnel à la cause de la paix, son élection à la présidence de l'Assemblée est également un hommage rendu à l'Espagne, ce noble pays que nous admirons et que nous considérons comme notre patrie nourricière d'origine, un pays qui reste fidèlement attaché à la réalisation des nobles buts et principes de cette organisation universelle.

Le phénomène de l'organisation mondiale n'est devenu possible qu'au XXe siècle. Les anciens empires n'étaient que l'expression de souverainetés qui s'étaient étendues. Le monde qui existait avant notre siècle connaissait une articulation politique plutôt déficiente, qui reposait sur un précaire équilibre du pouvoir. A notre époque, les relations internationales reposent plutôt sur l'interaction entre le pouvoir et la moralité. Le pouvoir, qui s'exprime par le recours à la force dans les relations entre les Etats s'est lentement désagrégé en raison des nouvelles responsabilités imposées à son monopole. Les superpuissances elles-mêmes ont été obligées de s'adapter aux restrictions que leur propre survie impose à l'usage de la force.

Aucun Etat, à notre époque, ne peut invoquer la moralité pour recourir à la force sans avoir emprunté au préalable les voies que lui offrent la négociation et le droit international.

Nous sommes encore loin de la réalisation du Projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre, ou de voir la communauté internationale régie par le principe de la magnanimité préconisé par Burke, mais il n'en est pas moins certain que le monde où nous vivons aujourd'hui est très différent de la réalité que durent affronter nos ancêtres, bâtisseurs d'un passé qui continue d'avoir des conséquences pour l'avenir historique des peuples et des Etats.

Le quarantième anniversaire de la fondation des Nations Unies nous invite à réfléchir sereinement sur la manière la plus appropriée de faire face au défi du monde contemporain.

M. Paz Barnica (Honduras)

L'augmentation vertigineuse du nombre des membres de la communauté internationale ont universalisé les relations internationales. Le générique des acteurs de la scène mondiale s'est diversifié, rendant plus complexes le développement et l'évolution de l'Organisation et la réalisation de ses objectifs de paix et de sécurité internationales.

Le monde d'aujourd'hui nous impose également l'intensification et la multiplication des échanges de toute sorte, phénomène qui est l'inverse de la fragmentation du monde en de nombreuses souverainetés nationales absolues. Ces échanges sont en même temps un facteur d'intégration des sociétés les plus dissemblables et une cause de conflits inconnus jusqu'ici mais qui n'en sont pas moins dangereux et menaçants.

Nous ne pouvons pas agir aujourd'hui sans tenir compte du fait que les questions internationales ne sont plus le domaine réservé d'une élite initiée. Il y a un véritable débat international où les citoyens des pays démocratiques peuvent participer activement à la formulation de la politique étrangère nationale et à l'établissement de relations suivies entre Etats tiers. Le développement impressionnant des moyens de communication et la prise de conscience qu'il a suscité du fait qu'un grand nombre des problèmes de politique internationale influent sur la vie de l'homme de la rue, ont contribué à entourer la diplomatie d'une publicité inhabituelle qui ne pourra jamais remplacer l'efficacité des méthodes de négociations destinées à déboucher sur des compromis réalistes.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde où, une fois rejetés les vieux systèmes de domination coloniale et impérialiste, nous sommes pris entre le nationalisme et le besoin toujours plus grand de liberté politique. La lutte pour l'indépendance nationale ne peut faire oublier la liberté. Cependant, les Nations Unies, qui ont tant contribué au processus de décolonisation commencé à la fin de la seconde guerre mondiale constatent de plus en plus souvent que l'homme est emprisonné par l'Etat.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde où la notion même de guerre est synonyme d'anéantissement total. La mise au point de l'arme thermonucléaire et la stratégie de la dissuasion font que le destin du genre humain tient à un fil. C'est une épée de Damoclès qui prête à porter un coup mortel à l'humanité tout entière en la livrant au chaos.

Nous voyons aujourd'hui un monde où les tensions sont passées des anciens centres de pouvoir vers de nouvelles zones d'instabilité qui se situent loin du

M. Paz Barnica (Honduras)

territoire des grandes puissances et qui sont concentrées dans les pays en voie de développement où les différentes hégémonies idéologiques défendent leurs propres intérêts.

Aujourd'hui, les nations du tiers monde ne peuvent rester indifférentes à la nécessité impérieuse d'une entente entre les plus forts pour empêcher, comme le dirait Bertrand Russel, l'affrontement ouvert et l'oppression des nations faibles.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons l'obligation de combler l'écart entre nations riches et pauvres. En ce siècle sur le point de se terminer, nous avons vécu une époque où l'idée fondamentale du progrès économique et social était centrée sur l'édification de sociétés nationales de plus en plus égalitaires. Mais la gageure pour l'avenir est celle-ci : serons-nous capables de bâtir une société mondiale plus juste et plus humaine?

En outre, le monde contemporain nous enseigne que nous avons créé un système véritablement international par le truchement d'institutions spécialisées chargées de rapprocher fraternellement les hommes grâce à des efforts concertés pour assurer compréhension et bien-être. Ce réseau impressionnant d'institutions nous amène à nous demander si nous avons été capables de répondre d'urgence aux besoins fondamentaux dont s'occupent ces institutions : la faim, la maladie et l'ignorance, dont pâtissent de façon égale des millions de gens plongés dans le désespoir et l'angoisse dans "un monde divisé pour tous".

Les Etats Membres des Nations Unies sont confrontés à cette réalité qui est, à la fois, ce que nous avons déjà fait et ce que nous n'avons pas pu faire pour préserver les générations futures du fléau de la guerre, promouvoir les droits fondamentaux de l'homme, sauvegarder la justice et le respect des obligations internationales, favoriser le progrès social, améliorer le niveau de vie, dans le cadre plus large et plus légitime de liberté.

Les Nations Unies, en tant qu'organisation, ne peuvent pas être seulement un forum de discussions où parler du calvaire de nos peuples ou des souffrances de l'humanité. En même temps qu'un lieu où échanger des opinions, les Nations Unies doivent être, de plus en plus, l'instance où trouver des solutions collectives aux problèmes qui nous mettent en présence d'inconnues et d'expectatives.

Il existe également le besoin toujours croissant que cette organisation retire davantage de ses résultats que de ses échecs dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il faut pour cela que les Etats renforcent son rôle politique et ses moyens d'action pour faire front résolument aux dangers qui nous guettent.

M. Paz Barnica (Honduras)

Il faut que les Nations Unies puissent changer avec le temps et à temps. Cette adaptabilité et cette souplesse leur ont peut-être permis de traverser des périodes très troublées. L'essentiel est que les Nations Unies cessent d'être un point périphérique des intérêts vitaux des Etats Membres et en particulier des grandes puissances. Il s'agit, en fait, d'assumer une responsabilité partagée qui repose sur la conception de politiques nationales qui ne s'opposent pas aux objectifs fondamentaux de l'Organisation et qui ne défient pas son autorité mais qui au contraire en renforcent le prestige.

Le "premier pas, et le plus important vers la paix, est de la souhaiter sincèrement"; ce désir sincère ne permet pas que l'on se réserve des sphères de compétence au détriment des efforts dynamiques et efficaces que font les Nations Unies pour édifier la paix sur la base solide d'un intérêt collectif plutôt que sur des intérêts isolés qui s'excluent mutuellement.

Nous ne devons pas trop nous bercer de l'illusion que le pire n'arrivera pas. Il existe aujourd'hui des conditions politiques, stratégiques et de sécurité si dangereuses qu'elles représentent en elles-mêmes un appel au bon sens et au compromis. Il existe des conditions économiques et sociales qui, comme des plaies ouvertes, réclament non seulement compassion mais aussi justice et équité. Ne commettons pas l'erreur de faire trop confiance à notre développement et de sous-estimer notre faiblesse.

Espérons que nous n'aurons jamais à répéter les paroles de sir Charles Webster, qui déplorait en ces termes la situation qui avait donné lieu à la seconde guerre mondiale :

"Les fils de l'engrenage entre les nations étaient si nombreux que certains, avec un enthousiasme excessif, les jugeaient suffisants pour contenir les forces capables de provoquer la guerre. Cependant, lorsqu'on est arrivé à l'épreuve, ces fils se sont avérés aussi ténus que ceux d'une toile d'araignée qui boucheraient l'embouchure d'un canon."

M. Paz Barnica (Honduras)

Les Nations Unies sont confrontées aujourd'hui à un ensemble de problèmes qui affectent notre avenir.

C'est avec une inquiétude justifiée que nous constatons que nous n'avons quasiment rien fait dans le domaine du désarmement, de la réduction des arsenaux de guerre. Il s'ensuit que le principe énoncé à la Conférence de paix de La Haye en 1899 reste valable, qui dit que : "Il est hautement souhaitable, pour l'amélioration du bien-être matériel et moral de l'humanité, de réduire les dépenses militaires qui font peser actuellement une lourde charge sur le monde". Nous sommes toujours confrontés aux mêmes problèmes que ceux d'hier, sans être encore parvenus à libérer l'humanité du sinistre spectre de l'équilibre de la terreur, de la mort et de la destruction.

Lowe Dickinson l'expliquait ainsi, avec un extraordinaire sens de compréhension des faits :

"Tant que les Etats du monde s'arment avec en vue la guerre, tant qu'ils suivent des politiques qui ne peuvent être réalisées que par la guerre, tant qu'ils passent des alliances en prévision de la guerre et mènent leurs relations en secret à cause de la guerre, tant qu'il en sera ainsi, on continuera à avoir la guerre, jusqu'à ce que celle-ci porte le coup de grâce à l'humanité; et pendant tout ce temps, tout ce qui aurait dû être considéré comme une raison justifiant l'existence continue de l'Etat - c'est-à-dire la prospérité de la masse du peuple, la recherche de la connaissance, la pratique de l'art, le culte des religions humaines - aura été sacrifié à Moloch, qui n'offre rien en échange, si ce n'est la perspective de se voir sacrifier à nouveau."

On peut se demander si le XXI^e siècle nous verra encore sans un système institutionnel qui rende superflue l'utilisation de la force pour résoudre les conflits entre les Etats. Sans un système de prévention des conflits. Sans un système collectif à même de supprimer les actes d'agression et autres violations de la paix. Il est réellement préoccupant que l'ordre juridique international, en dépit du développement remarquable de sa codification, ne soit pas devenu, ne serait-ce que dans quelques domaines spécifiques, un droit commun à l'humanité, applicable avec force obligatoire, en tant qu'unique moyen d'exorciser l'esprit belliqueux, un droit commun de l'humanité qui ferait sentir dans les faits la phrase de Thomas More qui a dit : "Rien n'est moins glorieux que la gloire conquise par la guerre".

M. Paz Barnica (Honduras)

Dans ce sens, nous devons travailler sans relâche pour bannir le recours à la force en tant que moyen de régler les différends entre les Etats. Tant que le système de solution pacifique des différends aura une application universelle, dans ce domaine également nous servirons le but essentiel de cette organisation, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales. En ce qui concerne les mécanismes de paix, la tâche à laquelle nous sommes confrontés présente un tel caractère d'urgence qu'il est essentiel que nous fassions de plus grands progrès que ceux qui ont été atteints par les moyens d'extermination par la guerre.

Dans le vaste chapitre fondamental que représentent les droits de l'homme pour l'avenir des peuples, un des objectifs principaux des Nations Unies a été de promouvoir et d'encourager le respect de la dignité humaine. Cependant, le monde assiste avec indignation et horreur à "la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme qui ont engendré et continuent d'engendrer des actes de barbarie outrageants pour la conscience de l'humanité". Et ceci est d'autant plus important qu'a été reconnu universellement comme "l'expression la plus élevée de l'homme, l'avènement d'un monde dans lequel les êtres humains, délivrés de la crainte et de la misère, jouiraient de la liberté".

Nous avons la conviction profonde que, tant par le biais des institutions mondiales que régionales, la communauté des nations compte parmi ses obligations primordiales la protection de ces droits et la condamnation de ceux qui, sans excuse, les violent et les foulent aux pieds.

La conception des droits de l'homme s'est étendue, de ses premiers objectifs dans le domaine individuel et public, aux droits dont tous les hommes et toutes les femmes devraient jouir dans les domaines économique, social et culturel. Une telle conception nous montre que nous devons renforcer également notre lutte contre les pratiques discriminatoires qui, malheureusement, prévalent encore à l'égard de certains groupes humains et de certaines minorités.

Les droits de l'homme, en raison même de leur essence universelle, ne sauraient être le privilège d'un pays ou d'un groupe de pays ni de systèmes de gouvernements. Les droits de l'homme, outre le fait qu'ils sont une obligation collective, sont aussi une obligation morale que se doivent de respecter toutes nos sociétés.

Nous découvrirons que l'essence véritable et la noblesse de la démocratie reposent dans le respect et la promotion des droits de l'homme; et que c'est dans les Etats où la violation systématique de ces droits est en contradiction avec le

M. Paz Barnica (Honduras)

premier engagement que nous avons pris à l'égard de notre créateur, que nous trouvons la plus cruelle expression d'un absolutisme offensif et dégradant.

Il se peut que le plus grand défi lancé aux Nations Unies soit de faire face avec succès à l'exigence primordiale de notre temps : la justice internationale.

Les Nations Unies ont consacré une grande partie de leurs efforts et de leurs ressources à cette tâche, par le biais de leurs institutions spécialisées, qui traitent de problèmes relatifs à l'alimentation, la population, le commerce, l'éducation, les réfugiés, les enfants, l'industrialisation, la technologie, le financement pour le développement et les questions monétaires.

Cette tâche titanesque exige un nouvel élan politique. Il convient également de trouver d'urgence des motivations qui découleront du sentiment d'humanité et du désir de survie de la communauté internationale, car il ne fait aucun doute que l'injustice internationale est la plus grande menace à la paix et à la sécurité internationales.

Près de 900 millions d'êtres humains vivent dans des conditions d'extrême pauvreté. Les besoins sont si nombreux qu'il nous faut établir un système de priorité et il sera nécessaire de réviser les catégories de pays qui pourraient bénéficier de l'assistance internationale en fonction des particularités de leur situation économique et sociale, et pour réussir, il est essentiel que les populations des pays elles-mêmes participent à cette oeuvre de sauvetage. A cet égard, les Nations Unies devraient mettre sur pied une stratégie internationale de développement qui concrétise l'assistance dans le cadre de programmes bien structurés fondés sur les véritables priorités. Nous avons besoin de plans et de buts précis qui, pour être atteints, exigent aussi l'engagement de la part des pays les plus privilégiés de leur consacrer un montant suffisant de ressources matérielles et humaines.

Les Nations Unies doivent alors faire preuve de la volonté politique de leurs Membres et de leur capacité d'innovation et d'imagination. Nous ne pouvons continuer de tolérer que des millions de personnes soient condamnées à mourir d'inanition. Nous ne pouvons donc continuer de tolérer les hauts taux de mortalité infantile constatés actuellement, alors que des moyens tels que la vaccination universelle, proposée par l'UNICEF, peut les réduire efficacement dans un bref délai.

Nous ne pouvons continuer de tolérer qu'alors que l'aide internationale pour le développement n'augmente que lentement, les dépenses pour les armements s'accroissent dans une mesure inversement proportionnelle.

M. Paz Barnica (Honduras)

Nous ne pouvons pas tolérer davantage l'absurdité qui veut que les pays les plus pauvres deviennent les principaux exportateurs de capital en raison du poids insupportable du service de la dette extérieure, et des conditions particulièrement désavantageuses dans lesquelles le financement s'est effectué.

Nous ne pouvons pas tolérer davantage que les énormes efforts consentis pour développer la production dans les pays du tiers monde soit compromis par les restrictions imposées au commerce international en vue de protéger les économies les plus avancées.

Nous ne pouvons pas tolérer davantage que, en raison du déséquilibre dans les termes de l'échange, nos pays continuent de transférer leurs richesses dans les pays les plus riches et contribuent ainsi à l'élargissement de l'énorme fossé qui nous sépare déjà.

Nous ne pouvons pas tolérer davantage le retard dans les indispensables réformes à apporter au système monétaire international pour permettre notamment une plus grande participation des pays en développement à la prise de décisions qui les concernent directement. Cette participation devrait être effective dans les processus d'adaptation de leurs économies qui n'entraîneraient pas de nouveaux sacrifices sociaux susceptibles de déstabiliser leurs systèmes politiques.

Les Nations Unies ont un ordre du jour d'une importance capitale pour l'avenir. Il y a cinq ans, dans le rapport de la Commission indépendante sur les problèmes internationaux du développement, il était dit :

"Au début d'une nouvelle décennie, à 20 ans à peine du nouveau millénaire, nous devons faire abstraction des controverses et des négociations de routine et envisager les problèmes qui nous menacent à long terme. Nous vivons dans un monde où subsistent la pauvreté et la faim dans de nombreuses régions, où l'on fabrique et vend des armes comme jamais auparavant et où s'est accumulée une capacité destructrice qui pourrait faire exploser notre planète en atomes.

Ce qui apparaît aujourd'hui à l'ordre du jour, c'est la réorganisation des relations internationales, la création d'un nouvel ordre et d'une réponse appropriée au problème du développement. Un tel processus de reconstruction et de rénovation doit se fonder sur le principe de l'égalité des droits et des chances : nous devons trouver des solutions justes pour faire disparaître les graves injustices, éliminer les controverses inutiles et favoriser le

M. Paz Barnica (Honduras)

bien-être commun des nations. L'expérience montre qu'il faudra faire preuve de beaucoup de détermination et de fermeté dans les propositions avancées pour obtenir des changements structurels qui soient justes et avantageux pour tous."

Nous ne devons pas manquer, en cette occasion, de réfléchir aux mécanismes de paix. Les Nations Unies, pour être efficaces, doivent trouver les moyens d'action qui leur sont indispensables pour accomplir leur mission.

Je voudrais à ce sujet attirer l'attention sur les problèmes qui découlent de la non-application des dispositions de sécurité collective stipulées par la Charte : l'absence de relations harmonieuses entre les principaux organes politiques de l'Organisation, l'utilisation de ces organes en tant que terrains d'affrontement ou tribunes d'où se lancer dans des campagnes de propagande; la nécessité de garantir l'indépendance et l'initiative politique du Secrétaire général en fonction des buts et objectifs de l'Organisation.

De même, il ne faut pas manquer de mentionner la nécessité d'une meilleure coordination, plus efficace, entre les organes et institutions de cette entité internationale, ni celle de priorités dans la recherche de solutions aux problèmes fondamentaux et la discussion des questions fondamentales.

Les Nations Unies aujourd'hui sont devant une gageure : l'homme sera-t-il capable de mettre au point un système pour se gouverner lui-même et pour exercer son droit à l'autodétermination, inhérent aux postulats fondamentaux de notre Organisation?

Les grandes questions que doit résoudre l'Organisation des Nations Unies aujourd'hui, pour s'en tenir aux objectifs et aux principes fixés par la Charte de San Fransisco, sont les nombreux conflits périphériques qui menacent la stabilité internationale et la sécurité entre les Etats.

Ces conflits, localisés pour la plupart, sont examinés à l'Organisation depuis plusieurs années, et même, dans certains cas, depuis des dizaines d'années. La prolongation de ces conflits est un nouveau test pour le système de paix et de sécurité mondial.

Il suffira de citer quelques exemples inquiétants et spectaculaires qui émeuvent notre conscience et provoquent notre vive appréhension : le cas de la lutte sanglante pour l'indépendance de la Namibie; l'occupation étrangère au Kampuchea et en Afghanistan; la guerre sanglante entre l'Iran et l'Iraq; l'absence

M. Paz Barnica (Honduras)

prolongée de la Corée du Sud aux Nations Unies, qui est contraire au principe d'universalité; la violence qui secoue le Moyen-Orient; l'incertitude qui pèse sur l'avenir de Chypre; la crise qui frappe la région de l'Amérique centrale; le conflit des îles Malvinas et la honteuse politique de discrimination raciale en Afrique du Sud, que la force prime le droit.

Mon pays, le Honduras, est situé dans une région de la planète qui, ces dernières années, a été la victime d'attaques dues à l'exacerbation des relations internationales.

En Amérique centrale, il semblerait que les hégémonismes idéologiques soient sourds aux cris de la pauvreté et de l'oppression, qui, dans leurs dimensions les plus pathétiques, remuent l'âme et les sentiments de l'homme de l'Amérique centrale.

Dans cette région de l'hémisphère occidental, une lutte ouverte ou clandestine se livre pour imposer des destins contraires à la dignité de l'être humain et pour aboutir à un totalitarisme incompatible avec les espoirs de justice de nos peuples.

L'effort consenti pour assurer la liberté, en tant qu'espoir de l'homme pour un avenir meilleur; la quête inlassable de la justice en tant que principe égalitaire, la lutte pour la démocratie en tant qu'expression du pluralisme de l'ordre politique, économique et social et l'attachement à la cause de la paix en tant que seul moyen de parvenir à la compréhension, trouvent en Amérique centrale un terrain fertile où germer dans les sillons de l'activité humaine, non pas une terre abandonnée "qui attend vainement le cultivateur", où ceux qui sont à l'origine de la confrontation universelle ont oublié que l'homme, élément de la société, et la société élément de l'Etat, répondent à des valeurs chrétiennes et spirituelles permettant à tous les êtres de raison, sans discrimination ni différence, d'exister et de coexister dans la compréhension, la solidarité et la coopération.

Voilà la région tourmentée où nous vivons et coexistons. Voilà la région où nos aspirations à un avenir meilleur sont étouffées. Voilà la région qui suscite les longs débats du Groupe de Contadora, qui tente de substituer à ce drame collectif l'attachement à la paix et à la démocratie, à la justice et à la sécurité, et où les hommes, en frères, pourront s'épanouir pleinement.

M. Paz Barnica (Honduras)

Si nous ne saisissons pas cette réalité, qui à elle seule s'élève comme un cri de protestation devant un monde bouleversé, nous négligerions un aspect fondamental du préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui a été rédigée dans le cadre de cette Organisation et qui nous rappelle qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit, pour que l'homme ne soit pas obligé de recourir au moyen suprême : la rébellion contre la tyrannie et l'oppression.

La tragédie naturelle et politique, signe de violence et de destruction, a frappé le destin de nos peuples. Le tremblement de terre qui a provoqué tant de dégâts au Mexique nous remplit de douleur. La communauté internationale a exprimé sa solidarité à ce pays latino-américain, d'où on a entendu un jour la voix républicaine de Benito Juarez proclamer que la paix est le respect du droit de l'autre aussi bien entre les hommes qu'entre les nations. L'enlèvement de la fille du président d'El Salvador est un acte de barbarie qui mérite d'être énergiquement rejeté par tous les pays qui recherchent le dialogue et la démocratie, des systèmes de coexistence pluraliste et civilisée.

A cela viennent s'ajouter des actions qui dénaturent les nobles aspirations de l'homme de notre continent. La violation des valeurs de l'être humain erre comme un spectre déambulant dans les couloirs sombres de l'absolutisme, tandis que les violations des attributs de la souveraineté populaire affaiblissent l'essence même des espoirs collectifs, à une époque où nous devons tous être bien conscients de nos obligations intérieures et de nos engagements internationaux.

En présentant le cinquième rapport annuel sur l'activité des Nations Unies, le 12 juillet 1950, cinq ans à peine après la création de l'Organisation, l'ex Secrétaire général Trygve Lie a déclaré qui à cette époque

"il n'était plus possible d'être optimiste quant à l'avenir des Nations Unies et aux perspectives de paix mondiale." Mais il a ajouté "qu'il était également impossible de s'abandonner au désespoir. L'appui accordé aux Nations Unies par les peuples du monde et les travaux constructifs réalisés sous les auspices des Nations Unies sont suffisamment importants pour qu'aucune des personnes qui supporte la charge de l'autorité au sein des gouvernements des Etats Membres ou au Secrétariat des Nations Unies relâchent un seul instant leur détermination de faire tout ce qui est possible pour sauver les Nations Unies en tant qu'Organisation universelle s'érigeant

M. Paz Barnica (Honduras)

fermement contre la guerre et afin d'en faire un instrument plus puissant pour la paix et le progrès.

Si les Nations Unies peuvent sortir intactes et triomphantes de la crise actuelle, leur pouvoir et leur influence se trouveront considérablement accrus, et le monde sera plus proche d'une paix durable qu'à aucun autre moment depuis leur création."

Il y a quatre décennies, décennies qui ont permis à l'humanité de disposer d'un instrument mis à la disposition de tous pour édifier la paix, l'idéal suprême de l'homme et des nations. Si à San Francisco, nous avons pu répondre au défi de l'après-guerre, notre obligation aujourd'hui est de nous consacrer avec la même détermination et la même vigueur à notre tâche de construction d'un monde de paix et de liberté.

C'est pour ces idéaux qu'a lutté et qu'est mort le général Francisco Morazan, né dans ma patrie il y a 193 ans, à la même date qu'aujourd'hui, le 3 octobre 1792, et qui a été fusillé le 15 septembre 1842 par les irréductibles de la réaction conservatrice, alors même qu'on célébrait le vingt et unième anniversaire de l'indépendance politique de cette région tourmentée. C'est le plus grand héros et martyr de l'unité de l'Amérique centrale, créateur et président de la fédération des cinq Etats, qui a renoncé à l'attrait de la dictature pour créer un gouvernement démocratique et qui a gravé, dans le bronze des siècles, la vision selon laquelle la liberté doit étendre son empire sur la planète.

La séance est levée à 13 h 30.